

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2785

7 novembre 2013

SOMMAIRE

CEP III First Finance S.à r.l.	133650	Kéisecker, S.à r.l.	133639
CEP III First Holding S.à r.l.	133653	Kingsbridge Finance S.à r.l.	133639
CEP III First S.à r.l.	133647	Kinnevik Holding S.A.	133640
DePuy Synthes Leto Sàrl	133655	KLC Holdings XIII S.A.	133640
DiNaMe S.à r.l.	133643	Kresge S.A.	133637
EMG Iron Ore HC Lux S.à r.l.	133659	Langley ColInvest S.à r.l.	133666
European Institute-L	133645	Langley Luxco 2 S.à r.l.	133672
FTF Galleon S.A.	133644	LDV Management III Glenn Arrow S.C.A.	133646
IHS Luxembourg S.à r.l.	133635	Lincoln Electric Luxembourg S.à r.l.	133639
Immo Garnech S.A.	133635	Luxembourg Mainstream Oldman 2 Hol- dings S.à r.l.	133634
Immo-Media S.à r.l.	133635	Machen Holding S.A.	133643
Immo-Media S.à r.l.	133636	Macropus S.à r.l.	133643
Imprimerie Mil Schlimé S.à r.l.	133637	Mandarin Capital Partners S.C.A. SICAR	133641
IMP S.à r.l.	133636	Mangrove III Management S.A.	133647
Infratec S.à r.l.	133637	Matracon Holding B.V./S.à r.l.	133644
Institut Nathacia S.à r.l.	133634	Matracon Holding B.V./S.à r.l.	133643
Intrawest S.à r.l.	133635	McWane Luxembourg Solberg, S.à r.l. ..	133677
Invik S.A.	133634	M.D.M. Spf, S.A.	133645
IRERE Luxembourg Self Storage	133634	M.D.M. Spf, S.A.	133645
Issin Investments SA	133638	Meccarillos France	133644
Ivanhoe Changsha Investments S.à r.l. ..	133636	Meccarillos International	133642
Ivanhoe China Property Management S.à r.l.	133636	Meccarillos Suisse	133646
Ivanhoe Zhengzhou Investments S.à r.l.	133637	Medical Trials Analysis S.A.	133642
Jani S.A.	133641	Mediview Real Estate Luxemburg S.A. ..	133647
Japan Alfa Lula Alto S.à r.l.	133638	MGTeam S.A.	133642
Japan Beta Lula Central S.à r.l.	133641	Miralt Sicav	133642
John Deere Holding LLC 1 S.C.S.	133640	Mont Blanc S.A.	133642
JSP Capital S.A.	133638	Moreno Broadcasting Logistics S. à r.l ..	133680
Kaalk Production S.à r.l.	133638	Munch S.à r.l.	133647
Karvis International S.A.	133639	PP-Management S.A.	133675
Kauri Cab Preco S.à r.l.	133640	Schreiner Posch S.A.	133675
Kebo	133641		

Invik S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore.
R.C.S. Luxembourg B 138.554.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 Septembre 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013136866/10.

(130166874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

IRERE Luxembourg Self Storage, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 141.111.

EXTRAIT

Les associés, dans leurs résolutions du 30 septembre 2013, ont renouvelé le mandat des gérants:

- Mr Timothy THORP, gérant de catégorie A, chartered accountant, 12, Charles II Street, SW1Y 4QU, Londres, Royaume-Uni;
- Mrs Stéphanie GRISIUS, gérant de catégorie B, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg;
- Mr Laurent HEILIGER, gérant de catégorie B, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Pour IRERE Luxembourg Self Storage

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2013136867/19.

(130167068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Institut Nathacia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3730 Rumelange, 50-52, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 149.382.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013136864/10.

(130166854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Luxembourg Mainstream Oldman 2 Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 25.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 180.185.

Par résolutions prises en date du 29 août 2013 l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Fabrice Meeuwis, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant de classe B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée
2. Nomination de Eimear Cahalin, avec adresse professionnelle au 28, Redesdale Road, Dublin 18 Irlande, au mandat de gérant de classe A, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136906/15.

(130166654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Immo Garnech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 158.207.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2013136853/13.

(130166948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Immo-Media S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3543 Dudelange, 116, rue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 121.094.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013136854/10.

(130166635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

IHS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.004,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 171.974.

EXTRAIT

Suite à un déménagement,

- IHS EMEA Holding S.à r.l., associé unique de la société susmentionnée enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 171.902 a désormais son siège social à l'adresse suivante: 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2013136852/17.

(130166225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Intrawest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.505.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 120.095.

EXTRAIT

La société prend acte que l'adresse de Monsieur Tomas Lichy, gérant de classe A de la Société, est dorénavant au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136842/14.

(130166607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Ivanhoe Changsha Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 152.341.

To the sole shareholder of the company

Please be informed that i tender my resignation as manager of Ivanhoe Changsha Investments S.à.r.l. having its registered office at 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B152341, with effect as of 18 September 2013.

A l'associé unique de la société

Je tiens à vous informer que je démissionne de mon mandat de gérant de la société Ivanhoe Changsha Investments S.à.r.l., avec siège social au 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg e enregistré auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B152341, Avec effet au 18 septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jorge Pérez Lozano

Signature.

Référence de publication: 2013136845/17.

(130166324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Ivanhoe China Property Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 152.342.

To the sole shareholder of the company

Please be informed that i tender my resignation as manager of Ivanhoe China Property Management S.à.r.l. having its registered office at 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and the Companies Register under the number B152342, with effect as of 18 September 2013.

A l'associé unique de la société

Je tiens à vous informer que je démissionne de mon mandat de gérant de la société Ivanhoe China Property Management S.à.r.l., avec siège social au 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B152342, avec effet au 18 septembre 2013

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jorge Pérez Lozano

Signature.

Référence de publication: 2013136846/17.

(130166323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Immo-Media S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3543 Dudelange, 116, rue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 121.094.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013136855/10.

(130166636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

IMP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 159.669.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, le

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136857/10.

(130166458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Ivanhoe Zhengzhou Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 151.787.

To the sole shareholder of the company

Please be informed that I tender my resignation as manager of Ivanhoe Zhengzhou Investments S.à r.l. having its registered office at 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B151787, with effect as of 18 September 2013.

A l'associé unique de la société

Je tiens à vous informer que je démissionne de mon mandat de gérant de la société Ivanhoe Zhengzhou Investments S.à r.l., avec siège social au 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B151787, avec effet au 18 septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jorge Pérez Lozano

Référence de publication: 2013136849/17.

(130166238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Infratec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2513 Senningerberg, 2, rue des Sapins.

R.C.S. Luxembourg B 131.542.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136860/10.

(130166533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Imprimerie Mil Schlimé S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 158.076.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour I M PRIMERIE MIL SCHLIME S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013136858/11.

(130166544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Kresge S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 137.007.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg en date du 27 décembre 2012

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les administrateurs élisent en leur sein un Président en la personne de Monsieur Thierry JACOB. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2018.

Fait à Luxembourg, le 2 mai 2013.

Certifié sincère et conforme

KRESGE S.A.

T. JACOB / M. GEHLEN

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013136891/16.

(130166801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Issin Investments SA, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 82.637.

Le Contrat de domiciliation entre la société ISSIN INVESTMENTS S.A. 5, Bd Royal L-2449 Luxembourg et l'Etude d'Avocats Beatriz Garcia est dénoncé avec effet au 16 septembre 2013.

Beatriz Garcia
L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2013136868/10.

(130166815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Japan Alfa Lula Alto S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 30.108.039,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 178.551.

EXTRAIT

Par résolution écrite du conseil de gérance en date du 30 août 2013, le conseil de gérance a décidé d'adopter la résolution suivante:

- le siège social de la société a été transféré de 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg à 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
Signature
Le mandataire

Référence de publication: 2013136870/17.

(130167017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Kaalk Production S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 66, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 119.315.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution écrite prise par l'associé unique de la Société en date du 23 septembre 2013 que Monsieur Adolphe Congi, demeurant au 6 rue des Alouettes, F-54310 Homécourt, démissionne de ses fonctions de gérant unique de la Société et nomme en remplacement Monsieur Olivier Thévenot, demeurant au 2 Impasse du Seigle, F-57700 Hayange, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2013136881/17.

(130166642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

JSP Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps.

R.C.S. Luxembourg B 172.424.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013136876/10.

(130166849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Karvis International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 78.536.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136883/9.

(130166744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Kéisecker, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 166.777.

Le bilan de la société au 31/12/2012 a été enregistré et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le
Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2013136878/13.

(130166277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Kingsbridge Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 134.810.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 17 septembre 2013

L'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Nomination de M. Simon Barnes, résidant professionnellement au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy de Luxembourg, né le 2 décembre 1963 à Liverpool; en qualité de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée (en remplacement de M. Mirko Dietz, démissionnaire).

Le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

- M. Jens Höllermann, gérant
- M. Simon Barnes, gérant
- M. Stefan Henrich, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Un mandataire

Référence de publication: 2013136880/20.

(130166421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Lincoln Electric Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 100.755.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Halsey S.à r.l.
Représenté par M. Christophe Gammal
Gérant unique

Référence de publication: 2013136901/12.

(130167003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Kauri Cab Preco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 250.000,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 157.266.

—
EXTRAIT

Les associés de la société, à savoir, PK HOLDING SARL et P4 HOLDING SARL, ont désormais leur siège social situé au:

- 2, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Les gérants de la société, à savoir, Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.à r.l. et PK HOLDING SARL, ont désormais leur siège social situé au:

- 2, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Pour KAURI CAB PRECO S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2013136884/18.

(130166755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

KLC Holdings XIII S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 128.985.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136889/9.

(130166821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Kinnevik Holding S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 147.987.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 Septembre 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013136888/10.

(130166876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

John Deere Holding LLC 1 S.C.S., Société en Commandite simple.**Capital social: EUR 1.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 164.351.

—
EXTRAIT

Par résolution écrite du gérant unique en date du 30 août 2013, le gérant unique a décidé d'adopter la résolution suivante:

- le siège social de la société a été transféré de 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg à 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2013136872/17.

(130166589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Japan Beta Lula Central S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.108.039,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 178.536.

—
EXTRAIT

Par résolution écrite du conseil de gérance en date du 30 août 2013, le conseil de gérance a décidé d'adopter la résolution suivante:

- le siège social de la société a été transféré de 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg à 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2013136871/17.

(130167016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Jani S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 66, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 49.690.

—
L'assemblée du 7 mai 2013 mentionne qu'il avait été omis de préciser la durée des mandats de l'administrateur Mme Emilie Zannier et du commissaire aux comptes G.T. Fiduciaires SA, nommés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 juillet 2011. En effet, leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013136875/14.

(130166713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Kebo, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 134.801.

—
Le bilan au 30 novembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Mandataire

Référence de publication: 2013136886/10.

(130166446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Mandarin Capital Partners S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 128.231.

—
Les statuts coordonnés au 23/09/2013 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

7Redange-sur-Attert, le 30/09/2013.

Me Cosita Delvaux.

Notaire

Référence de publication: 2013136938/13.

(130166618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Miralt Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 82.482.

—
Madame Michèle Berger démissionne en date du 26 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136964/8.

(130166659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

MGTeam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 154.710.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30.09.2013.

Pour: MGTeam S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Nathalie Lett / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2013136963/15.

(130166719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Medical Trials Analysis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 70.480.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MEDICAL TRIALS ANALYSIS S.A.

Référence de publication: 2013136962/10.

(130167007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Meccarillos International, Société Anonyme.

Capital social: EUR 6.536.855,00.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, rue des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 35.515.

—
Le bilan au 30 septembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136961/10.

(130166923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Mont Blanc S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 123.703.

—
Extrait des résolutions prises par l'administrateur unique de la société en date du 20 septembre 2013

L'administrateur unique de la Société décide de transférer le siège social de la Société du 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg au 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136966/11.

(130166939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Macropus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 122.819.

Les comptes annuels au 30 novembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MACROPUS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013136949/11.

(130166907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Machen Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 27.091.

Extrait de la résolution adoptée par le conseil d'administration en date du 30 août 2013

Il ressort des résolutions adoptées par le conseil d'administration en date du 30 août 2013, que:

- Monsieur Alain RENARD a démissionné de ses fonctions d'administrateur et de Président du conseil d'administration avec effet immédiat.

Fait à Luxembourg, le 30 août 2013.

Certifié sincère et conforme

MACHEN HOLDING S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013136947/15.

(130166663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Matracon Holding B.V./S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 121.946.

Le bilan du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136940/9.

(130166362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

DiNaMe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 92.395.

Constatation de cessions de parts sociales

La gérance constate, qu'en vertu d'une cession de parts sociales sous seing privé du 10 avril 2010 et du 21 mai 2011,

- Madame Fernande GODEFROID, demeurant à 23, Thaborstraat à B-1700 Dilbeek, a cédé cent quatre-vingt-sept (187) parts sociales qu'elle détenait dans la société DINAME S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B92395

- Monsieur Roland BAUDSON, demeurant à 3, rue de Niederpallen à L-8551 Noerdange, a cédé cent vingt-six parts (126) parts sociales qu'il détenait dans la société DINAME S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B92395

à Monsieur Serge BAUDSON, demeurant à 16, rue de la Serenade à B-1080 Bruxelles.

Le gérant Monsieur Serge BAUDSON, né le 30 janvier 1964 à Anderlecht (B), demeurant à B-1080 Bruxelles, 16, rue de la Serenade, agissant en tant que gérant unique de la société à responsabilité limitée "DINAME S.à r.l." établie et ayant son siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B92395 dûment autorisé à engager la Société vis-à-vis des tiers par sa signature individuelle, déclare accepter, au nom et pour le compte de la Société, la cession de trois cent treize (313) parts sociales en sa faveur.

Suite à ces cessions, les cinq cents (500) parts sociales représentatives du capital social de la société «DINAME S.à r.l.» sont détenues comme suit:

Serge BAUDSON 500 parts

Le soussigné, Serge Baudson, considère la présente cession comme dûment signifiée à la Société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil, respectivement de l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Fait en double à Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Pour la Société

Gérant

Référence de publication: 2013136711/32.

(130166812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Meccarillos France, Société Anonyme.

Capital social: EUR 129.052,00.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 38.998.

Le bilan au 30 septembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136941/10.

(130166921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Matracon Holding B.V./S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 121.946.

Le bilan du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136939/9.

(130166361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

FTF Galleon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 154.340.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 25 septembre 2013

Le 25 septembre 2013, les actionnaires de la Société ont pris la résolution suivante:

- de confirmer le renouvellement du mandat d'administrateur de Luxembourg Corporation Company S.A., son mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2016;
- de confirmer le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Jaroslaw GRODZKI, son mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2016;
- de confirmer le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Mariusz Aleksander WANIOLKA, son mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2016;
- de confirmer le renouvellement du mandat d'administrateur de T.C.G. Gestion S.A., son mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2016;
- de confirmer le renouvellement du mandat d'administrateur de CMS Management Services S.A., son mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2016;
- de confirmer le renouvellement du mandat d'administrateur-délégué de M. Jaroslaw GRODZKI, son mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2016;
- de confirmer le renouvellement du mandat de commissaire aux comptes de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., son mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2014.

Luxembourg, le 25 septembre 2013.
CMS Management Services S.A.
Signature
Mandataire

Référence de publication: 2013136785/27.

(130166593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

M.D.M. Spf, S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 87.870.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136936/9.

(130167048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

M.D.M. Spf, S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 87.870.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 06/09/2013 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs Etienne GILLET et Laurent JACQUEMART en tant qu'administrateurs du groupe B et Monsieur Maurice DEL-BAR en tant qu'administrateur du groupe A et la société AUDITEX S.A.R.L. en tant que commissaire aux comptes.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2019

Pour copie conforme
Signatures
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013136935/15.

(130167047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

European Institute-L, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 20-22, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 76.552.

Assemblée générale extraordinaire le 10 avril 2013

S'est réuni l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «European Institute-L» ayant son siège à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 76.552.

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur JAVEDANI SANATGAR Abolghasem, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Il est appelé aux fonctions de secrétaire Monsieur SADEGHI Dariush, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur Monsieur JAVDANI SANATGAR Khosro, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau constate:

1. - Que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés.
2. - Qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, qui peut décider valablement sans convocation préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1 Transfert de siège social
- 2 Démission de l'administrateur-délégué
- 3 Démission de trois administrateurs
- 4 Nomination de trois administrateurs

5 Nomination du nouvel administrateur-délégué

Première résolution:

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de transférer le siège social du 11, rue du Fort Elisabeth L-1463 Luxembourg au 20-22 boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de démissionner Monsieur FATHI losif à dater de ce jour e sa fonction d'administrateur-délégué

Troisième résolution

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de démissionner Monsieur FATHI losif à dater de ce jour de sa fonction d'administrateur, de démissionner Madame Anne VERHOEVEN à dater de ce jour de sa fonction d'administrateur et de démissionner Monsieur JAVEDANI Sanatgar à dater de ce jour de sa fonction d'administrateur.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de nommer Monsieur JAVEDANI SANATGAR Abolghasem, demeurant rue Fort Elisabeth 11, 1463 Luxembourg, à dater de ce jour à la fonction d'administrateur, de nommer Monsieur SADEGHI Dariush, demeurant 22 boulevard Royal, 2449 Luxembourg, à dater de ce jour à la fonction d'administrateur et de nommer Monsieur JAVDANI SANATGAR Khosro, demeurant 22 boulevard Royal à 2449 Luxembourg, à dater de ce jour à la fonction d'administrateur.

Cinquième résolution

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de nommer Monsieur JAVEDANI SANATGAR Abolghasem à dater de ce jour à la fonction d'administrateur-délégué avec pouvoir de signature seul.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Le Président / Le secrétaire / Le scrutateur

Référence de publication: 2013136757/49.

(130166623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Meccarillos Suisse, Société Anonyme.

Capital social: EUR 894.050,00.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 38.999.

Le bilan au 30 septembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136942/10.

(130166922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

LDV Management III Glenn Arrow S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Capital social: GBP 26.050,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 143.265.

Extrait des résolutions des actionnaires

Il résulte d'une résolution des actionnaires de la Société prise en date du 22 janvier 2013 de ratifier la nomination du réviseur d'entreprise agréé de la Société, PricewaterhouseCoopers S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B-65.477. PricewaterhouseCoopers a été nommé jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2011.

A titre informatif, veuillez noter que Monsieur Ely Michel Ruimy et Monsieur Franck Ruimy, membres du conseil de surveillance de la Société, résident désormais professionnellement au 49 Grosvenor Street, W1K 3HP, Londres, Royaume-Uni.

Veuillez noter également que Monsieur Jacques Ruimy, membre du conseil de surveillance de la Société, réside désormais professionnellement au 123, avenue des Champs Elysées, 75 008 Paris, France.

Traduction pour les besoins de l'enregistrement

It follows from a resolution of the shareholders of the Company dated 22 January 2013 to ratify the appointment of PricewaterhouseCoopers S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B-65.477, as external auditor ("réviseur d'entreprise agréé") of the Company. PricewaterhouseCoopers has been appointed until the general meeting approving the annual accounts of the Company as of 31 December 2011.

For your information, please note that Mr. Ely Michel Ruimy and Mr. Franck Ruimy, members of the supervisory board of the Company, now professionally reside at 49 Grosvenor Street, W1K 3HP, London, United Kingdom.

Please note also that Mr. Jacques Ruimy, member of the supervisory board of the Company, now professionally resides at 123, avenue des Champs Elysées, 75 008 Paris, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136917/31.

(130166430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Mediview Real Estate Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 118.836.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013136944/10.

(130166810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Munch S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.252.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, le

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136946/10.

(130166456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Mangrove III Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 140.594.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2013

Référence de publication: 2013136951/10.

(130166317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

CEP III First S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.912.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 179.211.

In the year two thousand and thirteen, on the thirteenth day of September.

Before Maître Léonie GRETHEN, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

CEP III First Holding S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of

Luxembourg, registered with the Companies Register of Luxembourg under the number B 179.981 and with a share capital of one million nine hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 1,912,500.-).

(here-above being referred to as the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Mr. Olivier Van Raemdonck, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 11 September 2013.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as above stated, declares that it currently holds all shares of CEP III First S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Companies Register of Luxembourg under number B 179.211 incorporated by a deed enacted by Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette, on 10 July 2013, in the course of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company").

The appearing party, represented as above stated in its capacity of sole shareholder of the Company, then took the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolved to change the nominal value of the shares of the Company from one euro (EUR 1.-) to one euro cent (EUR 0.01) so that the share capital of the Company is composed of one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to increase the Company's share capital with an amount of one million nine hundred thousand euro (EUR 1,900,000.-), in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, to an amount of one million nine hundred and twelve thousand five hundred euro (EUR 1,912,500.-), divided into one hundred ninety-one million two hundred fifty thousand (191,250,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01).

Third resolution

The Sole Shareholder resolved to issue one hundred ninety million (190,000,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each so as to raise the total number of shares to one hundred ninety-one million two hundred fifty thousand (191,250,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitled to dividends as from the day of these written resolutions.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolved to subscribe to one hundred ninety million (190,000,000) shares of the Company with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01).

Subscription / Payment

Thereupon, now appears Mr. Olivier Van Raemdonck, pre-named, acting in his capacity as duly authorized agent and attorney in fact of the Sole Shareholder, by virtue of the above mentioned proxy.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Sole Shareholder, to one hundred ninety million (190,000,000) shares of the Company with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, and to fully pay these new shares by a contribution in cash in the amount of one million nine hundred thousand euro (EUR 1,900,000.-), proof of which was given to the undersigned notary who expressly confirmed and recorded this statement.

Fifth resolution

As a result of the above resolutions, the shareholders resolved to amend article 6 paragraph 1 of the articles of association of the Company, which shall forthwith read as follows:

"The share capital is set at one million nine hundred and twelve thousand five hundred euro (EUR 1,912,500.-), represented by one hundred ninety-one million two hundred fifty thousand (191,250,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately two thousand six hundred euro (EUR 2,600.-).

Declaration

The undersigned notary is proficient in English and states herewith that on request of the above appearing person's proxy holder, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person's proxy holder and in case of any discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date stated at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person's proxy holder, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le treize septembre.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire, de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

CEP III First Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 179.981 avec un capital social s'élevant à un million neuf cent douze mille cinq cents euros (EUR 1.912.500,-).

(ci-dessus étant désignée comme l' "Associé Unique").

représentée par Monsieur Olivier Van Raemdonck, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée le 11 septembre 2013.

Ladite procuration sera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

L'Associé Unique a déclaré qu'il détient actuellement la totalité des parts sociales émises par CEP III First S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 179.211, par un acte de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, du 10 juillet 2013, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la "Société").

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, en sa qualité d'Associé Unique de la Société, a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique a décidé de changer la valeur nominale des parts sociales de la Société d'un euro (EUR 1,-) à un euro cent (EUR 0,01) afin que le capital social de la Société soit composé d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un million neuf cent mille euros (EUR 1.900.000,-), de manière à le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune, à un million neuf cent douze mille cinq cents euros (EUR 1.912.500,-) divisé en cent quatre-vingt-onze millions deux cent cinquante mille (191.250.000) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune.

Troisième résolution

L'Associé Unique a décidé d'émettre cent quatre-vingt-dix millions (190.000.000) parts sociales avec une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune, afin d'augmenter le nombre total de parts sociales à cent quatre-vingt-onze millions deux cent cinquante mille (191.250.000), ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune et ayant les mêmes droits et privilèges que celles attachés aux parts sociales existantes et donnant droit à des dividendes à compter du jour de la décision de l'Associé Unique.

Quatrième résolution

L'Associé Unique a décidé de souscrire à cent quatre-vingt-dix millions (190.000.000) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune.

Souscription / Paiement

Est ensuite intervenu, Monsieur Olivier Van Raemdonck, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé par l'Associé Unique, précité, en vertu de la procuration mentionnée ci-dessus.

Lequel comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de l'Associé Unique, à cent quatre-vingt-dix millions (190.000.000) de parts sociales de la Société ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune et de payer intégralement ces nouvelles parts sociales par un apport en numéraire d'un montant d'un million neuf cent mille euros (EUR 1.900.000,-), dont la preuve a été donnée au notaire soussigné qui a expressément confirmé et enregistré cette déclaration.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'Associé Unique a décidé de modifier l'article 6 paragraphe 1 des statuts de la Société, qui devra désormais être lu comme suit:

"Le capital social est fixé à un million neuf cent douze mille cinq cents euros (EUR 1.912.500,-) divisé en cent quatre-vingt-onze millions deux cent cinquante mille (191.250.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune."

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à deux mille six cents euros (EUR 2.600,-).

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même mandataire, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été établi à Luxembourg à la date donnée en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce dernier a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Van Raemdonck, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 16 septembre 2013. Relation: LAC/2013/41949. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 23 septembre 2013.

Référence de publication: 2013135290/138.

(130164943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2013.

CEP III First Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 180.015.

In the year two thousand and thirteen, on the twelfth day of September.

Before Maître Léonie GRETHEN, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

CEP III First Equity S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Companies Register of Luxembourg under number B 179.994 and with a share capital of two million euro (EUR 2,000,000.-).

(here-above being referred to as the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Mr. Olivier Van Raemdonck, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 11 September 2013.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as above stated, declares that it currently holds all shares of CEP III First Finance S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Companies Register of Luxembourg under number B 180.015, incorporated by a deed enacted by Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on 8 August 2013, in the course of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company").

The appearing party, represented as above stated in its capacity of Sole Shareholder of the Company, then took the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolved to change the nominal value of the shares of the Company from one euro (EUR 1.-) to one euro cent (EUR 0.01) so that the share capital of the Company is composed by one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to increase the Company's share capital with an amount of nine hundred eighty-seven thousand five hundred euro (EUR 987,500.-), in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred

euro (EUR 12,500.-) divided into one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, to an amount of one million euro (EUR 1,000,000.-), divided into one hundred million (100,000,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each.

Third resolution

The Sole Shareholder resolved to issue ninety-eight million seven hundred fifty thousand (98,750,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each so as to raise the total number of shares to one hundred million (100,000,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitled to dividends as from the day of these written resolutions.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolved to subscribe to ninety-eight million seven hundred fifty thousand (98,750,000) shares of the Company with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01).

Subscription / Payment

Thereupon, now appears Mr. Olivier Van Raemdonck, pre-named, acting in his capacity as duly authorized agent and attorney in fact of the Sole Shareholder, by virtue of the above mentioned proxy.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Sole Shareholder to ninety-eight million seven hundred fifty thousand (98,750,000) shares of the Company with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, and to fully pay these new shares by a contribution in cash in the amount of nine hundred eighty-seven thousand five hundred euro (EUR 987,500.-), proof of which was given to the undersigned notary who expressly confirmed and recorded this statement.

Fifth resolution

As a result of the above resolutions, the Sole Shareholder resolved to amend article 6 paragraph 1 of the articles of association of the Company, which shall forthwith read as follows:

"The share capital is set at one million Euros (EUR 1,000,000.-) represented by one hundred million (100,000,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately two thousand two hundred euro (EUR 2,200.-).

Declaration

The undersigned notary is proficient in English and states herewith that on request of the above appearing person's proxy holder, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person's proxy holder and in case of any discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date stated at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person's proxy holder, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le douze septembre.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire, de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

CEP III First Equity S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 179.994, ayant un capital social s'élevant à deux millions euros (EUR 2.000.000,-)

(ci-dessus étant désignée comme l'"Associé Unique").

représentée par Mr Olivier Van Raemdonck, juriste, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu de procuration donnée le 11 septembre 2013.

Ladite procuration sera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

L'Associé Unique a déclaré qu'il détient actuellement la totalité des parts sociales émises par CEP III First Finance S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 180.015, par un acte de Maître Francis Kessler, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, du 8 août 2013, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la "Société").

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, en sa qualité d'Associé Unique de la Société, a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique a décidé de changer la valeur nominale des parts sociales de la Sociétés d'un euro (EUR 1,-) à un euro cent (EUR 0,01) afin que le capital social de la Société soit composé d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de neuf cents quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 987.500,-), de manière à le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune, à un million d'euros (EUR 1.000.000,-) divisé en cent millions (100.000.000) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune.

Troisième résolution

L'Associé Unique a décidé d'émettre quatre-vingt-dix-huit millions sept cent cinquante mille (98.750.000) parts sociales avec une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune, afin d'augmenter le nombre total de parts sociales à cent millions (100.000.000), ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune et ayant les mêmes droits et privilèges que celles attachés au parts sociales existantes et donnant droit à des dividendes à compter du jour de la décision de l'Associé Unique.

Quatrième résolution

L'Associé Unique a décidé de souscrire à quatre-vingt-dix-huit millions sept cent cinquante mille (98.750.000) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune.

Souscription / Paiement

Est ensuite intervenu Mr Olivier Van Raemdonck, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé par l'Associé Unique, précité, en vertu de la procuration mentionnée ci-dessus.

Lequel comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de l'Associé Unique, à quatre-vingt-dix-huit millions sept cent cinquante mille (98.750.000) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune et de payer intégralement ces nouvelles parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 987.500,-), dont la preuve a été donnée au notaire soussigné qui a expressément confirmé et enregistré cette déclaration.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'Associé Unique a décidé de modifier l'article 6 paragraphe 1 des statuts de la Société, qui devra désormais être lu comme suit:

"Le capital social est fixé à un million d'euros (EUR 1.000.000,-) divisé en cent millions (100.000.000) de parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune."

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à deux mille deux cents euros (EUR 2.200,-).

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même mandataire de la comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été établi à Luxembourg, à la date donnée en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce dernier a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Van Raemdonck, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 16 septembre 2013. Relation: LAC/2013/41938. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 23 septembre 2013.

Référence de publication: 2013135287/137.

(130164902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2013.

CEP III First Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.912.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 179.981.

—
In the year two thousand and thirteen, on the thirteenth day of September.

Before Maître Léonie GRETHEN, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

CEP III First Global Holding S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Companies Register of Luxembourg under the number B 179.905 and with a share capital of two million euro (EUR 2,000,000.-).

(here-above being referred to as the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Mr. Olivier Van Raemdonck, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 11 September 2013.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as above stated, declares that it currently holds all shares of CEP III First Holding S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Companies Register of Luxembourg under number B 179.981, incorporated by a deed enacted by Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on 6 August 2013, in the course of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company").

The appearing party, represented as above stated in its capacity of sole shareholder of the Company, then took the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolved to amend the nominal value of the shares of the Company from one euro (EUR 1,-) to one euro cent (EUR 0.01) so that the share capital of the Company is composed of one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to increase the Company's share capital with an amount of one million nine hundred thousand euro (EUR 1,900,000.-), in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, to an amount of one million nine hundred and twelve thousand five hundred euro (EUR 1,912,500.-), divided into one hundred ninety-one million two hundred and fifty thousand (191,250,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01).

Third resolution

The Sole Shareholder resolved to issue one hundred ninety million (190,000,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) so as to raise the total number of shares to one hundred ninety-one million two hundred and fifty thousand (191,250,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitled to dividends as from the day of these written resolutions.

Fourth resolution

The sole shareholder resolved to subscribe to one hundred ninety million (190,000,000) shares of the Company with a nominal value of one euro cent (eur 0.01).

Subscription / Payment

Thereupon, now appears Mr. Olivier Van Raemdonck, pre-named, acting in his capacity as duly authorized agent and attorney in fact of the Subscriber, by virtue of the above mentioned proxy.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Sole Shareholder to one hundred ninety million (190,000,000) shares of the Company with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, and to fully pay these new shares by a contribution in cash in the amount of one million nine hundred thousand euro (EUR 1,900,000.-), proof of which was given to the undersigned notary who expressly confirmed and recorded this statement.

Fifth resolution

As a result of the above resolutions, the Sole Shareholder resolved to amend article 6 paragraph 1 of the articles of association of the Company, which shall forthwith read as follows:

"The share capital is set at one million nine hundred and twelve thousand five hundred euro (EUR 1,912,500.-), represented by one hundred ninety-one million two hundred and fifty thousand (191,250,000) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01)."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately two thousand six hundred euro (EUR 2,600.-).

Declaration

The undersigned notary is proficient in English and states herewith that on request of the above appearing person's proxy holder, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person's proxy holder and in case of any discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date stated at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person's proxy holder, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le treize septembre.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire, de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

CEP III First Global Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 179.905.

(ci-dessus étant désignée comme l' "Associé Unique").

représentée par Monsieur Olivier Van Raemdonck, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée le 11 septembre 2013.

Ladite procuration sera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

L'Associé Unique a déclaré qu'il détient actuellement la totalité des parts sociales émises par CEP III First Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 179.981, par un acte de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, du 6 août 2013, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la "Société").

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, en sa qualité d'Associé Unique de la Société, a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique a décidé de changer la valeur nominale des parts sociales de la Sociétés d'un euro (EUR 1,-) à un euro cent (EUR 0,01) afin que le capital social de la Société soit composé d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un million neuf cent mille euros (EUR 1.900.000,-), de manière à le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune, à un million neuf cent douze mille cinq cents euros (EUR 1.912.500,-) divisé en cent quatre-vingt-onze millions deux cent cinquante mille (191.250.000) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune.

Troisième résolution

L'Associé Unique a décidé d'émettre cent quatre-vingt-dix millions (190.000.000) parts sociales avec une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune, afin d'augmenter le nombre total de parts sociales à cent million quatre-vingt-onze mille deux cent cinquante mille (191.250.000), ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune et ayant les mêmes droits et privilèges que celles attachés aux parts sociales existantes et donnant droit à des dividendes à compter du jour de la décision de l'Associé Unique.

Quatrième résolution

L'Associé Unique a décidé de souscrire à cent million quatre-vingt-dix millions (190.000.000) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune.

Souscription / Paiement

Est ensuite intervenu Monsieur Olivier Van Raemdonck, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé par l'Associé Unique, précité, en vertu de la procuration mentionnée ci-dessus.

Lequel comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de l'Associé Unique, cent million quatre-vingt-dix millions (190.000.000) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune et de payer intégralement ces nouvelles parts sociales par un apport en numéraire d'un montant d'un million neuf cent mille euros (EUR 1.900.000,-), dont la preuve a été donnée au notaire soussigné qui a expressément confirmé et enregistré cette déclaration.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'Associé Unique a décidé de modifier l'article 6 paragraphe 1 des statuts de la Société, qui devra désormais être lu comme suit:

"Le capital social est fixé à un million neuf cent douze mille cinq cents euros (EUR 1.912.500,-) divisé en cent quatre-vingt-onze millions deux cent cinquante mille (191.250.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune."

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à deux mille six cents euros (EUR 2.600,-).

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même mandataire, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été établi à Luxembourg à la date donnée en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce dernier a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Van Raemdonck, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 16 septembre 2013. Relation: LAC/2013/41943. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 23 septembre 2013.

Référence de publication: 2013135289/137.

(130164934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2013.

DePuy Synthés Leto Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 339.144.940,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 177.833.

In the year two thousand and thirteen, the twenty-ninth day of August.

Before us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of DePuy Synthés Leto SARL, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 177.833 (the Company). The Company was incorporated on 31 May 2013 pursuant to a deed drawn up by Maître Henri Hellinckx, a notary resident in Luxembourg City, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on July 30, 2013 under number 1828. The Company's articles of association have been amended for the last time on 7 August 2013, pursuant to a deed drawn up by Maître Francis Kessler, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared

Synthes GmbH, a limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) incorporated under the laws of Switzerland, having its registered office at Eimattstrasse 3, 4436 Oberdorf, Switzerland, registered with the commercial register of canton Basel-Country under number CH-280.3.911.885-4 (the Sole Shareholder),

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of sixty-three million four hundred fifty-four thousand Euros (EUR 63,454,000) to raise it from its present amount of two hundred seventy-five million six hundred ninety thousand nine hundred forty Euros (EUR 275,690,940), represented by two hundred seventy-five million six hundred ninety thousand nine hundred forty (275,690,940) shares, having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, to three hundred thirty-nine million one hundred forty-four thousand nine hundred forty Euros (EUR 339,144,940), by the issue of sixty-three million four hundred fifty-four thousand (63,454,000) new shares in the Company, having a nominal value of one Euro (EUR 1) each (the New Shares).

2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1 above by way of a contribution in kind.

3. Subsequent amendment to article 5.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the changes adopted under item 1 above.

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, acting under his/her sole signature, with full power of substitution, to proceed on behalf of the Company to the registration of the New Shares in the register of shareholders of the Company and to see to any related formalities (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

5. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of sixty-three million four hundred fifty-four thousand Euros (EUR 63,454,000) to raise it from its present amount of two hundred seventy-five million six hundred ninety thousand nine hundred forty Euros (EUR 275,690,940), represented by two hundred seventy-five million six hundred ninety thousand nine hundred forty (275,690,940) shares, having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, to three hundred thirty-nine million one hundred forty-four thousand nine hundred forty Euros (EUR 339,144,940), by the issue of the New Shares.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription for and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for the New Shares and to pay them up in full by way of a contribution in kind by the Sole Shareholder to the Company consisting of a receivable in the aggregate amount of sixty-three million four hundred fifty-four thousand Euros (EUR 63,454,000) that the Sole Shareholder holds against the Company (the Receivable).

The contribution of the Receivable by the Sole Shareholder to the Company in the aggregate amount of sixty-three million four hundred fifty-four thousand Euros (EUR 63,454,000) shall be allocated to the share capital of the Company.

The valuation of the Receivable is evidenced by a valuation certificate dated 29 August 2013 issued by the Sole Shareholder and acknowledged and approved by the management of the Company.

It results from this certificate that:

"1. the Sole Shareholder holds the Receivable against the Company;

2. based on generally accepted accountancy principles, the value of the Receivable contributed to the Company is at least sixty-three million four hundred fifty-four thousand Euros (EUR 63,454,000); and

3. the Receivable is certain and due for payment without deduction (certain, liquide et exigible) and transferable."

The Sole Shareholder acknowledges and to the extent necessary approves that, as a consequence of the contribution of the Receivable by the Sole Shareholder to the Company, the Receivable is extinguished by way of confusion in accordance with article 1300 (1) of the Luxembourg Civil Code.

The certificate, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purposes of registration.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows:

" **5.1.** The share capital is set at three hundred thirty-nine million one hundred forty-four thousand nine hundred forty Euros (EUR 339,144,940), represented by three hundred thirty-nine million one hundred forty-four thousand nine hundred forty (339,144,940) shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1) each."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, acting under his/her sole signature, with full power of substitution, to proceed on behalf of the Company to the registration of the New Shares in the register of shareholders of the Company and to see to any related formalities (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

Estimate of Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand euro (EUR 7,000.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Esch/Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-neuvième jour d'août.

Par devant nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de DePuy Synthes Leto SARL, une société à responsabilité limitée luxembourgeoise dont le siège social est établi au 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177.833 (la Société). La Société a été constituée le 31 mai 2013 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, un notaire résidant à Luxembourg-ville, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 30 juillet 2013 sous le numéro 1828. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 7 août 2013, suivant un acte de Maître Francis Kessler, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

A comparu

Synthes GmbH, une société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) constituée selon les lois de Suisse, dont le siège social est établi au 3 Eimattstrasse, 4436 Oberdorf, Suisse, immatriculée au registre de commerce du canton de Bâle-Campagne sous le numéro CH-280.3.911.885-4 (l'Associé Unique),

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;
- II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société par un montant de soixante-trois millions quatre cent cinquante-quatre mille euros (EUR 63.454.000) afin de le porter de son montant actuel de deux cent soixante-quinze million six cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quarante euros (EUR 275.690.940), représenté par deux cent soixante-quinze million six cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quarante (275.690.940) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à trois cents trente-neuf millions cent quarante-quatre mille neuf cent quarante euros (EUR 339.144.940), par l'émission de soixante-trois millions quatre cent cinquante-quatre mille (63.454.000) nouvelles parts sociales dans la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Nouvelles Parts Sociales).

2. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 1 ci-dessus par voie d'un apport en nature.

3. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société afin de refléter les changements adoptés sous le point 1 ci-dessus.

4. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorités donnés à tous les gérants de la Société, agissant sous sa seule signature, avec plein pouvoir de substitution, de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des Nouvelles Parts Sociales dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes les formalités annexes (notamment pour éviter tout doute le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

5. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de soixante-trois millions quatre cent cinquante-quatre mille euros (EUR 63.454.000) afin de le porter de son montant actuel de deux cent soixante-quinze million six cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quarante euros (EUR 275.690.940), représenté par deux cent soixante-quinze million six cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quarante (275.690.940) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à trois cents trente-neuf millions cent quarante-quatre mille neuf cent quarante euros (EUR 339.144.940), par l'émission des Nouvelles Parts Sociales.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit:

Souscription - Libération

Sur ce, l'Associé Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales et de les libérer intégralement par voie d'un apport en nature de l'Associé Unique à la Société consistant en une créance d'un montant total de soixante-trois millions quatre cent cinquante-quatre mille euros (EUR 63.454.000) que l'Associé Unique détient envers la Société (la Créance).

L'apport de la Créance par l'Associé Unique à la Société d'un montant total de soixante-trois millions quatre cent cinquante-quatre mille euros (EUR 63.454.000) sera affecté au capital social de la Société.

L'évaluation de la Créance est démontrée par un certificat d'évaluation daté du 29 août 2013 émis par l'Associé Unique et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

Il résulte dudit certificat que:

"1. l'Associé Unique détient la Créance envers la Société;

2. sur la base de principes comptables généralement acceptés, la valeur de la Créance apportée à la Société est d'au moins soixante-trois millions quatre cent cinquante-quatre mille euros (EUR 63.454.000); et

3. la Créance est certaine et due pour la libération sans déduction (certaine, liquide et exigible) et cessible."

L'Associé Unique reconnaît et dans la mesure nécessaire approuve qu'en conséquence de l'apport de la Créance par l'Associé Unique à la Société, la Créance est éteinte par voie de confusion conformément à l'article 1300 (1) du code civil luxembourgeois.

Le certificat, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Troisième résolution

En conséquence des précédentes résolutions, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société, de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

" 5.1. Le capital social est fixé à trois cents trente-neuf millions cent quarante-quatre mille neuf cent quarante euros (EUR 339.144.940) représenté par trois cents trente-neuf millions cent quarante-quatre mille neuf cent quarante (339.144.940) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune."

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tous les gérants de la Société, agissant sous sa seule signature, avec plein pouvoir de substitution, pour procéder au nom de la Société à l'enregistrement des Nouvelles Parts Sociales dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes les formalités annexes (notamment pour éviter tout doute le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ sept mille euros (EUR 7.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est libellé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaut.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, il a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 06 septembre 2013. Relation: EAC/2013/11553.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013135312/191.

(130164862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2013.

EMG Iron Ore HC Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 613.342.458,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 168.314.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-third day of August,

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of EMG Iron Ore HC Lux S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 168.314 and having a share capital of USD 514,842,458 (the Company). The Company has been migrated from the State of Delaware, United States of America to Luxembourg on April 10, 2012, pursuant to a notarial deed drawn up by Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated June 26, 2012 number 1604. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on January 8, 2013 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated April 29, 2013, number 1021.

THERE APPEARED:

1. NGP Midstream & Resources, L.P., a Delaware limited partnership, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4287933;

2. NGP M&R Offshore Holdings, L.P., a Delaware limited partnership, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4385931;

3. Centaurus Capital, LP, a limited partnership organized under the laws of the State of Texas, having its registered office at 2800 Post Oak Boulevard, Suite 225, Houston, Texas, 77056, registered with the Secretary of State of the State of Texas;

4. McKenna & Associates, LLC, a limited liability company organized under the laws of the State of Virginia, having its registered office at 2000 Clarendon Boulevard, Suite 200, Arlington, Virginia 22201, registered with the Secretary of State of the State of Virginia under file number S139126-9;

5. Four Mile Investments Inc., a company incorporated in Ontario, with registered office at 9 Ridgefield Road, Toronto, Ontario M4N 3H7, Canada, registered in Ontario with the Ministère du Commerce et des Relations Commerciales under number 1409955;

6. Jowdat Waheed, having his residence at 2300 Yonge Street, Box 2443, Tower B, Suite 1702, Toronto, ON M4 N 1E5, Canada;

7. Mary River Holdings LLC, a limited liability company organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 5014607;

8. EMG Baffin Gamson Holdings LLC, a limited liability company organized under the laws of the State of Delaware having its registered office at 615 South Du Pont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 5084420; and

9. EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 26, Boulevard Royal, L- 2449 Luxembourg,

registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 168.467 and having a share capital of USD 247,384,442;

all here represented by Mrs. Sophie Henryon, employee, with professional address in Esch-sur-Alzette, by virtue of nine (9) powers of attorney given under private seal.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

- I. that they are the current shareholders of the Company (the Shareholders);
- II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

Agenda

1. Waiver of the convening notices;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of ninety-eight million five hundred thousand United States Dollars (USD 98,500,000) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of five hundred fourteen million eight hundred forty-two thousand four hundred fifty-eight United States Dollars (USD 514,842,458) represented by hundred two million nine hundred sixty-eight thousand four hundred ninety (102,968,490) Class A Shares, one hundred two million nine hundred sixty-eight thousand four hundred ninety (102,968,490) Class B Shares, one hundred two million nine hundred sixty-eight thousand four hundred ninety (102,968,490) Class C Shares, one hundred two million nine hundred sixty-eight thousand four hundred ninety-five (102,968,495) Class D Shares and one hundred two million nine hundred sixty-eight thousand four hundred ninety-three (102,968,493) Class E Shares, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, to six hundred thirteen million three hundred forty-two thousand four hundred fifty-eight United States Dollars (USD 613,342,458) by way of the issuance of nineteen million seven hundred thousand (19,700,000) Class A Shares, nineteen million seven hundred thousand (19,700,000) Class B Shares, nineteen million seven hundred thousand (19,700,000) Class C Shares, nineteen million seven hundred thousand (19,700,000) Class D Shares and nineteen million seven hundred thousand (19,700,000) Class E Shares, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, in registered form;

3. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 2. above by a contribution in cash;

4. Amendment to article 2.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the share capital increase specified in item 2. above; and

5. Miscellaneous.

I. The Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the Company's share capital being represented before the undersigned notary, the Shareholders RESOLVE to waive the convening notices, considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Shareholders RESOLVE to increase the share capital of the Company by an amount of ninety-eight million five hundred thousand United States Dollars (USD 98,500,000) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of five hundred fourteen million eight hundred forty-two thousand four hundred fifty-eight United States Dollars (USD 514,842,458) represented by hundred two million nine hundred sixty-eight thousand four hundred ninety (102,968,490) Class A Shares, one hundred two million nine hundred sixty-eight thousand four hundred ninety (102,968,490) Class B Shares, one hundred two million nine hundred sixty-eight thousand four hundred ninety (102,968,490) Class C Shares, one hundred two million nine hundred sixty-eight thousand four hundred ninety-five (102,968,495) Class D Shares and one hundred two million nine hundred sixty-eight thousand four hundred ninety-three (102,968,493) Class E Shares, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, to six hundred thirteen million three hundred forty-two thousand four hundred fifty-eight United States Dollars (USD 613,342,458) by way of the issuance of nineteen million seven hundred thousand (19,700,000) Class A Shares, nineteen million seven hundred thousand (19,700,000) Class B Shares, nineteen million seven hundred thousand (19,700,000) Class C Shares, nineteen million seven hundred thousand (19,700,000) Class D Shares and nineteen million seven hundred thousand (19,700,000) Class E Shares, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, in registered form.

Third resolution

The Shareholders RESOLVE to approve and accept the following subscriptions and payments for the newly issued shares as set out below:

Intervention - Subscription - Payment

1. NGP Midstream & Resources, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- (i) Four hundred ninety-four thousand one hundred fifty-five (494,155) Class A Shares;
- (ii) Four hundred ninety-four thousand one hundred fifty-six (494,156) Class B Shares;
- (iii) Four hundred ninety-four thousand one hundred fifty-six (494,156) Class C Shares;
- (iv) Four hundred ninety-four thousand one hundred fifty-five (494,155) Class D Shares; and
- (v) Four hundred ninety-four thousand one hundred fifty-six (494,156) Class E Shares,

having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of two million four hundred seventy thousand seven hundred seventy-eight United States Dollars (USD 2,470,778), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

2. NGP M&R Offshore Holdings, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- (i) Two hundred sixty-six thousand eighty-four (266,084) Class A Shares;
- (ii) Two hundred sixty-six thousand eighty-four (266,084) Class B Shares;
- (iii) Two hundred sixty-six thousand eighty-four (266,084) Class C Shares;
- (iv) Two hundred sixty-six thousand eighty-four (266,084) Class D Shares; and
- (v) Two hundred sixty-six thousand eighty-four (266,084) Class E Shares,

having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of one million three hundred thirty thousand four hundred twenty United States Dollars (USD 1,330,420), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

3. Centaurus Capital, LP, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- (i) Three million seven hundred sixty-eight thousand seventy-three (3,768,073) Class A Shares;
- (ii) Three million seven hundred sixty-eight thousand seventy-three (3,768,073) Class B Shares;
- (iii) Three million seven hundred sixty-eight thousand seventy-three (3,768,073) Class C Shares;
- (iv) Three million seven hundred sixty-eight thousand seventy-three (3,768,073) Class D Shares; and
- (v) Three million seven hundred sixty-eight thousand seventy-four (3,768,074) Class E Shares,

having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of eighteen million eight hundred forty thousand three hundred sixty-six United States Dollars (USD 18,840,366), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

4. McKenna & Associates, LLC, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- (i) Nineteen thousand seven hundred ninety-three (19,793) Class A Shares;
- (ii) Nineteen thousand seven hundred ninety-three (19,793) Class B Shares;
- (iii) Nineteen thousand seven hundred ninety-two (19,792) Class C Shares;
- (iv) Nineteen thousand seven hundred ninety-three (19,793) Class D Shares; and
- (v) Nineteen thousand seven hundred ninety-three (19,793) Class E Shares,

having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of ninety-eight thousand nine hundred sixty-four United States Dollars (USD 98,964), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

5. Mary River Holdings LLC, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- (i) One million nine hundred twelve thousand seven hundred sixty-seven (1,912,767) Class A Shares;
- (ii) One million nine hundred twelve thousand seven hundred sixty-six (1,912,766) Class B Shares;
- (iii) One million nine hundred twelve thousand seven hundred sixty-six (1,912,766) Class C Shares;
- (iv) One million nine hundred twelve thousand seven hundred sixty-six (1,912,766) Class D Shares; and
- (v) One million nine hundred twelve thousand seven hundred sixty-six (1,912,766) Class E Shares.

having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of nine million five hundred sixty-three thousand eight hundred thirty-one United States Dollars (USD 9,563,831), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

6. EMG Baffin Gamson Holdings LLC, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- (i) Two hundred fifty-six thousand seven hundred eighty-seven (256,787) Class A Shares;
- (ii) Two hundred fifty-six thousand seven hundred eighty-six (256,786) Class B Shares;
- (iii) Two hundred fifty-six thousand seven hundred eighty-seven (256,787) Class C Shares;
- (iv) Two hundred fifty-six thousand seven hundred eighty-seven (256,787) Class D Shares; and
- (v) Two hundred fifty-six thousand seven hundred eighty-seven (256,787) Class E Shares.

having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of one million two hundred eighty-three thousand nine hundred thirty-four United States Dollars (USD 1,283,934), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

7. EMG Baffin Holdings Lux S.a r.l., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- (i) Twelve million nine hundred eighty-two thousand three hundred forty-one (12,982,341) Class A Shares;

- (ii) Twelve million nine hundred eighty-two thousand three hundred forty-two (12,982,342) Class B Shares;
- (iii) Twelve million nine hundred eighty-two thousand three hundred forty-two (12,982,342) Class C Shares;
- (iv) Twelve million nine hundred eighty-two thousand three hundred forty-two (12,982,342) Class D Shares; and
- (v) Twelve million nine hundred eighty-two thousand three hundred forty (12,982,340) Class E Shares.

having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of sixty-four million nine hundred eleven thousand seven hundred seven United States Dollars (USD 64,911,707), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The above cash contributions in an aggregate amount ninety-eight million five hundred thousand United States Dollars (USD 98,500,000) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

The Shareholders RESOLVE to amend article 2.1 of the Articles in order to reflect the increase of the share capital specified above.

Article 2.1 shall henceforth read as follows:

"Capital Structure. The share capital of the Company is set at six hundred thirteen million three hundred forty-two thousand four hundred fifty-eight United States Dollars (USD 613,342,458) represented by one hundred twenty-two million six hundred sixty-eight thousand four hundred ninety (122,668,490) class A shares (the "Class A Shares"), one hundred twenty-two million six hundred sixty-eight thousand four hundred ninety (122,668,490) class B shares (the "Class B Shares"), one hundred twenty-two million six hundred sixty-eight thousand four hundred ninety (122,668,490) class C shares (the "Class C Shares"), one hundred twenty-two million six hundred sixty-eight thousand four hundred ninety-five (122,668,495) class D shares (the "Class D Shares") and one hundred twenty-two million six hundred sixty-eight thousand four hundred ninety-three (122,668,493) class E shares (the "Class E Shares" and all together referred to as the "Shares"), all in registered form, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up. All Shares shall be identical with each other in every respect except as otherwise provided in these Articles or in the Shareholders Agreement."

Estimate of Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand euro (EUR 7,000.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Esch-sur-Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-troisième jour de d'août,

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché du Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de EMG Iron Ore HC Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 26 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.314 et disposant d'un capital social de USD 514.842.458 (la Société). La Société a été migrée de l'Etat de Delaware, Etats-Unis d'Amérique à Luxembourg le 10 avril 2012, suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 26 juin 2012, numéro 1604. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 8 janvier 2013 suivant acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 29 avril 2013, numéro 1021.

ONT COMPARU:

1. NGP Midstream & Resources, L.P., une société en commandite du Delaware, dont le siège social est sis 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, enregistrée auprès du Secrétaire d'état de l'État du Delaware sous le numéro de dossier 4287933;

2. NGP M&R Offshore Holdings, L.P., une société en commandite du Delaware, dont le siège social est sis 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, enregistrée auprès du Secrétaire d'état de l'État du Delaware sous le numéro de dossier 4385931;

3. Centaurus Capital, LP, une société en commandite constituée aux termes des lois de l'Etat du Texas, dont le siège social est sis 2800 Post Oak Boulevard, Suite 225, Houston, Texas, 77056, enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Texas;

4. McKenna & Associates, LLC, une société à responsabilité limitée constituée aux termes de lois de l'Etat de Virginie, dont le siège social est sis 2000 Clarendon Boulevard, Suite 200, Arlington, Virginie 22201, enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat de Virginie sous le numéro S139126-9;

5. Four Mile Investments Inc., une société de l'Ontario, dont le siège social est sis 9 Ridgfield Road, Toronto, Ontario M4N 3H7, Canada, et immatriculée au registre du Ministère du Commerce et des Relations Commerciales de l'Ontario sous le numéro 1409955;

6. Jowdat Waheed, résidant à 2300 Yonge Street, Box 2443, Tower B, Suite 1702, Toronto, ON M4 N 1E5, Canada;

7. Mary River Holdings LLC, une société à responsabilité limitée constituée aux termes des lois de l'Etat du Delaware, dont le siège social est sis 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro de dossier 5014607;

8. EMG Baffin Gamson Holdings LLC, une société à responsabilité limitée constituée aux termes des lois de l'Etat du Delaware dont le siège social est sis 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro de dossier 5084420; et

9. EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 26 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.467 et disposant d'un capital social de USD 247.384.442;

tous représentés par Mme. Sophie Henryon, dont l'adresse professionnelle est située à Esch-sur-Alzette, en vertu de neuf (9) procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et par le notaire instrumentant, demeureront jointes au présent acte afin d'être déposées avec celui-ci auprès des autorités d'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont demandé au notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. qu'ils sont les actuels associés de la Société (les Associés);
- II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt-dix-huit millions cinq cent mille dollars américains (USD 98.500.000) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de cinq cent quatorze millions huit cent quarante-deux mille quatre cent cinquante-huit dollars américains (USD 514.842.458) représenté par cent deux millions neuf cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix (102.968.490) Parts Sociales de Classe A, cent deux millions neuf cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix (102.968.490) Parts Sociales de Classe B, cent deux millions neuf cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix (102.968.490) Parts Sociales de Classe C, cent deux millions neuf cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-quinze (102.968.495) Parts Sociales de Classe D et cent deux millions neuf cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-treize (102.968.493) Parts Sociales de Classe E, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, à six cent treize millions trois cent quarante-deux mille quatre cent cinquante-huit dollars américains (USD 613.342.458) par voie d'émission de dix-neuf millions sept cent mille (19.700.000) Parts Sociales de Classe A, dix-neuf millions sept cent mille (19.700.000) Parts Sociales de Classe B, dix-neuf millions sept cent mille (19.700.000) Parts Sociales de Classe C, dix-neuf millions sept cent mille (19.700.000) Parts Sociales de Classe D et dix-neuf millions sept cent mille (19.700.000) Parts Sociales de Classe E, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, sous forme nominative;

3. Souscription et libération de l'augmentation de capital social mentionnée au point 2. ci-dessus par un apport en numéraire;

4. Modification de l'article 2.1 des statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation du capital social mentionnée au point 2. ci-dessus; et

5. Divers.

- III. Les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée devant le notaire instrumentant, les Associés DECIDENT de renoncer aux formalités de convocation, se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

Les Associés DECIDENT d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt-dix-huit millions cinq cent mille dollars américains (USD 98.500.000) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de cinq cent quatorze millions huit cent quarante-deux mille quatre cent cinquante-huit dollars américains (USD 514.842.458) représenté par cent deux millions neuf cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix (102.968.490) Parts Sociales de Classe A, cent deux millions neuf cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix (102.968.490) Parts Sociales de Classe B, cent deux millions neuf cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix (102.968.490) Parts Sociales de Classe C, cent deux millions neuf cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-quinze (102.968.495) Parts Sociales de Classe D et cent deux millions neuf cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-treize (102.968.493) Parts Sociales de Classe E, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, à six cent treize millions trois cent quarante-deux mille quatre cent cinquante-huit dollars américains (USD 613.342.458) par voie d'émission de dix-neuf millions sept cent mille (19.700.000) Parts Sociales de Classe A, dix-neuf millions sept cent mille (19.700.000) Parts Sociales de Classe B, dix-neuf millions sept cent mille (19.700.000) Parts Sociales de Classe C, dix-neuf millions sept cent mille (19.700.000) Parts Sociales de Classe D et dix-neuf millions sept cent mille (19.700.000) Parts Sociales de Classe E, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, sous forme nominative.

Troisième résolution

Les Associés DECIDENT d'approuver et d'accepter les souscriptions suivantes et la libération des parts sociales nouvellement émises comme suit:

Intervention - Souscription - Libération

1. NGP Midstream & Resources, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:
 - (i) quatre cent quatre-vingt-quatorze et cent cinquante-cinq (494.155) Parts Sociales de Classe A;
 - (ii) quatre cent quatre-vingt-quatorze et cent cinquante-six (494.156) Parts Sociales de Classe B;
 - (iii) quatre cent quatre-vingt-quatorze et cent cinquante-six (494.156) Parts Sociales de Classe C;
 - (iv) quatre cent quatre-vingt-quatorze et cent cinquante-cinq (494.155) Parts Sociales de Classe D;
 - (v) quatre cent quatre-vingt-quatorze et cent cinquante-six (494.156) Parts Sociales de Classe E,d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire de deux millions quatre cent soixante-dix mille sept cent soixante-dix-huit dollars américains (USD 2.470.778), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.
2. NGP M&R Offshore Holdings, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:
 - (i) deux cent soixante-six mille quatre-vingt-quatre (266.084) Parts Sociales de Classe A;
 - (ii) deux cent soixante-six mille quatre-vingt-quatre (266.084) Parts Sociales de Classe B;
 - (iii) deux cent soixante-six mille quatre-vingt-quatre (266.084) Parts Sociales de Classe C;
 - (iv) deux cent soixante-six mille quatre-vingt-quatre (266.084) Parts Sociales de Classe D;
 - (v) deux cent soixante-six mille quatre-vingt-quatre (266.084) Parts Sociales de Classe E,d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire de un million trois cent trente mille quatre cent vingt dollars américains (USD 1.330.420), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.
3. Centaurus Capital, LP, précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:
 - (i) trois millions sept cent soixante-huit et soixante-treize (3.768.073) Parts Sociales de Classe A;
 - (ii) trois millions sept cent soixante-huit et soixante-treize (3.768.073) Parts Sociales de Classe B;
 - (iii) trois millions sept cent soixante-huit et soixante-treize (3.768.073) Parts Sociales de Classe C;
 - (iv) trois millions sept cent soixante-huit et soixante-treize (3.768.073) Parts Sociales de Classe D;
 - (v) trois millions sept cent soixante-huit et soixante-quatorze (3.768.074) Parts Sociales de Classe E,d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire de dix-huit millions huit cent quarante mille trois cent soixante-six dollars américains (USD 18.840.366), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.
4. McKenna & Associates, LLC, précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:
 - (i) dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-treize (19.793) Parts Sociales de Classe A;
 - (ii) dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-treize (19.793) Parts Sociales de Classe B;
 - (iii) dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-douze (19.792) Parts Sociales de Classe C;
 - (iv) dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-treize (19.793) Parts Sociales de Classe D; et
 - (v) dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-treize (19.793) Parts Sociales de Classe E,d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire de quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent soixante-quatre dollars américains (USD 98.964), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

5. Mary River Holdings LLC, précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- (i) un million neuf cent douze mille sept cent soixante-sept (1.912.767) Parts Sociales de Classe A;
- (ii) un million neuf cent douze mille sept cent soixante-six (1.912.766) Parts Sociales de Classe B;
- (iii) un million neuf cent douze mille sept cent soixante-six (1.912.766) Parts Sociales de Classe C;
- (iv) un million neuf cent douze mille sept cent soixante-six (1.912.766) Parts Sociales de Classe D; et
- (v) un million neuf cent douze mille sept cent soixante-six (1.912.766) Parts Sociales de Classe E,

d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire de neuf millions cinq cent soixante-trois huit cent trente et un dollars américains (USD 9.563.831), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

6. EMG Baffin Gamson Holdings LLC, précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- (i) deux cent cinquante-six mille sept cent quatre-vingt-sept (256.787) Parts Sociales de Classe A;
- (ii) deux cent cinquante-six mille sept cent quatre-vingt-six (256.786) Parts Sociales de Classe B;
- (iii) deux cent cinquante-six mille sept cent quatre-vingt-sept (256.787) Parts Sociales de Classe C;
- (iv) deux cent cinquante-six mille sept cent quatre-vingt-sept (256.787) Parts Sociales de Classe D; et
- (v) deux cent cinquante-six mille sept cent quatre-vingt-sept (256.787) Parts Sociales de Classe E,

d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire de un million deux cent quatre-vingt-trois neuf cent trente-quatre dollars américains (USD 1.283.934), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

7. EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- (i) douze millions neuf cent quatre-vingt-deux mille trois cent quarante et une (12.982.341) Parts Sociales de Classe A;
- (ii) douze millions neuf cent quatre-vingt-deux mille trois cent quarante-deux (12.982.342) Parts Sociales de Classe B;
- (iii) douze millions neuf cent quatre-vingt-deux mille trois cent quarante-deux (12.982.342) Parts Sociales de Classe C;
- (iv) douze millions neuf cent quatre-vingt-deux mille trois cent quarante-deux (12.982.342) Parts Sociales de Classe D; et
- (v) douze millions neuf cent quatre-vingt-deux mille trois cent quarante (12.982.340) Parts Sociales de Classe E,

d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire de soixante-quatre millions neuf cent onze mille sept cent sept dollars américains (USD 64.911.707), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

Les apports en numéraire mentionnés ci-dessus, d'un montant total de quatre-vingt-dix-huit millions cinq cent mille dollars américains (USD 98.500.000) sont à la disposition de la Société, ce dont la preuve a été fournie au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

Les associés DECIDENT de modifier l'article 2.1 des Statuts afin d'y refléter l'augmentation du capital social mentionnée ci-dessus.

L'article 2.1. aura dès lors la teneur suivante:

"Structure financière. Le capital social de la Société est établi à six cent treize millions trois cent quarante-deux mille quatre cent cinquante-huit dollars américains (USD 613.342.458) représenté par cent vingt-deux millions six cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix (122.668.490) parts sociales de classe A (les "Parts Sociales de Classe A"), cent vingt-deux millions six cent soixante-huit mille quatre cent quatre cent quatre-vingt-dix (122.668.490) parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B"), cent vingt-deux millions six cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix (122.668.490) parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de Classe C"), cent vingt-deux millions six cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-quinze (122.668.495) parts sociales de classe D (les "Parts Sociales de Classe D") et cent vingt-deux millions six cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-treize (122.668.493) parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de Classe E" et ensemble les "Parts Sociales"), toutes sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées. Toutes les Parts Sociales seront identiques à tout égard, sauf s'il en est autrement stipulé dans ces Statuts ou dans le Pacte d'Associés."

Evaluation des frais

Les dépenses coûts, honoraires et charges de toute sorte qui incombent à la société du fait du présent acte s'élèvent approximativement à sept mille euros (EUR 7.000,-).

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire des parties comparantes, ce dernier a signé avec nous, notaire, le présent acte original

Signé: Henryon, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 02 septembre 2013. Relation: EAC/2013/11340.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013135341/381.

(130164780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2013.

Langley ColInvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 178.374.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-eighth day of August,

before us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand-Duchy of Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present deed.

There appeared:

Langley LuxCo 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg of 19 June 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1920 of 8 August 2013 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 178308 (the "Founding Shareholder")

hereby represented by Me Manfred Müller, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 27th and 28th August 2013.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Founding Shareholder requested the undersigned notary to document that the Founding Shareholder is the sole shareholder of Langley ColInvest S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having been incorporated following a deed of Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg dated 19 June 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2043 of 22 August 2013 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 178374 (the "Company"). The articles of incorporation have not yet been amended.

The Founding Shareholder, represented as above mentioned, declaring to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To create two new classes of shares, the class A shares and the class B shares, and to re-denominate eight hundred thirty-three thousand four hundred (833,400) of the existing shares into eight hundred thirty-three thousand four hundred (833,400) class A shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each, and to redenominate four hundred sixteen thousand six hundred (416,600) of the existing shares into four hundred sixteen thousand six hundred (416,600) class B shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each.

2 To increase the corporate capital of the Company by an amount of five thousand five hundred euro (EUR 5,500.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to eighteen thousand euro (EUR 18,000.-).

3 To issue three hundred sixty-six thousand six hundred (366,600) new class A shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, having the same rights and privileges as the existing class A shares.

4 To issue one hundred eighty-three thousand four hundred (183,400) new class B shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, having the same rights and privileges as the existing class B shares.

5 To accept subscription by the Founding Shareholder for one hundred twenty-six thousand six hundred (126,600) of the new class A shares, with payment of a share premium in a total amount of two million four hundred twenty-eight thousand four hundred forty-seven euro and twenty cent (EUR 2,428,447.20), which shall be attached to the class A shares only, and for sixty-three thousand four hundred (63,400) of the new class B shares, with payment of a share

premium in a total amount of one million two hundred fourteen thousand two hundred twenty-two euro and sixty cent (EUR 1,214,222.60) which shall be attached to the class A shares only, and to accept full payment in kind.

6 To accept subscription by Triton Luxembourg GP Langley S.C.A., a société en commandite par actions governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B179542, for two hundred forty thousand (240,000) of the new class A shares, with payment of a share premium in a total amount of eight hundred thirty-six thousand six hundred nineteen euro (EUR 836,619.-), which shall be attached to the class A shares only, and for one hundred twenty (120,000) of the new class B shares, with payment of a share premium in a total amount of four hundred eighteen thousand three hundred nine euro and fifty cent (EUR 418,309.50) which shall be attached to the class B shares only, and to accept full payment in kind.

7 To amend the first paragraph of article 5 and the second paragraph of article 27 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

8 Miscellaneous.

requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Founding Shareholder resolved to create two new classes of shares, the class A shares and the class B shares, and to re-denominate eight hundred thirty-three thousand four hundred (833,400) of the existing shares into eight hundred thirty-three thousand four hundred (833,400) class A shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each, and to redenominate four hundred sixteen thousand six hundred (416,600) of the existing shares into four hundred sixteen thousand six hundred (416,600) class B shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each.

Second resolution

The Founding Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of five thousand five hundred euro (EUR 5,500.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to eighteen thousand euro (EUR 18,000.-).

Third resolution

The Founding Shareholder resolved to issue three hundred sixty-six thousand six hundred (366,600) new class A shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, having the same rights and privileges as the existing class A shares.

Fourth resolution

The Founding Shareholder resolved to issue one hundred eighty-three thousand four hundred (183,400) new class B shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, having the same rights and privileges as the existing class B shares.

Subscription - Payment

(1) The Founding Shareholder, represented as stated above, declared to subscribe for one hundred twenty six thousand six hundred (126,600) of the new class A shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, with payment of a share premium of two million four hundred twenty eight thousand four hundred forty-seven euro and twenty cent (EUR 2,428,447.20) which shall be attached to the class A shares only, and for sixty-three thousand four hundred (63,400) of the new class B shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, with payment of a share premium of one million two hundred fourteen thousand two hundred twenty-two euro and sixty cent (EUR 1,214,222.60) which shall be attached to the class B shares only, and to make payment in full for such new class A shares and class B shares by a contribution in kind consisting of a receivable (the "Contribution 1").

The Contribution 1 represents a value in an aggregate amount of three million six hundred forty-four thousand five hundred sixty-nine euro and eighty cent (EUR 3,644,569.80, corresponding to DKK 27,178,000.- at an exchange rate of 1 EUR = 7.4571 DKK).

Proof of the ownership by the Founding Shareholder of the Contribution 1 has been given to the undersigned notary.

The Founding Shareholder declared that the Contribution 1 is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution 1 to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution 1 to the Company.

The Founding Shareholder further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution 1 is described and valued (the "Report 1").

The conclusions of the Report 1 read as follows:

"Based on our valuation methodology, we have no observation to mention on the value of the Contribution in Kind which corresponds at least in number and nominal value to the one hundred twenty-six thousand six hundred (126,600) new class A shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, to be issued with a share premium in an

aggregate amount of two million four hundred twenty-eight thousand four hundred forty-seven euro and twenty cent (EUR 2,428,447.20), and to the sixty-three thousand four hundred (63,400) new class B shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, to be issued with a share premium in an aggregate amount of one million two hundred fourteen thousand two hundred twenty-two euro and sixty cent (EUR 1,214,222.60)."

(2) Thereupon has appeared Triton Luxembourg GP Langley S.C.A., a société en commandite par actions governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B179542 (the "Subscriber"),

hereby represented by Me Manfred Müller, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on 27th and 28th August 2013.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Subscriber declared to subscribe for two hundred forty thousand (240,000) of the new class A shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, with payment of a share premium of eight hundred thirty-six thousand six hundred nineteen euro (EUR 836,619.-) which shall be attached to the class A shares only, and for one hundred twenty thousand (120,000) of the new class B shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, with payment of a share premium of four hundred eighteen thousand three hundred nine euro and fifty cent (EUR 418,309.50) which shall be attached to the class B shares only, and to make payment in full for such new class A shares and class B shares by a contribution in kind consisting of a receivable (the "Contribution 2").

The Contribution 2 represents a value in an aggregate amount of one million two hundred fifty-eight thousand five hundred and twenty-eight euro and fifty cent (EUR 1,258,528.50, corresponding to DKK 9,385,000.- at an exchange rate of 1 EUR = 7.4571 DKK).

Proof of the ownership by the Subscriber of the Contribution 2 has been given to the undersigned notary.

The Subscriber declared that the Contribution 2 is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution 2 to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution 2 to the Company.

The Subscriber further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution 2 is described and valued (the "Report 2").

The conclusions of the Report 2 read as follows:

"Based on our valuation methodology, we have no observation to mention on the value of the Contribution in Kind which corresponds at least in number and nominal value to the two hundred forty thousand (240,000) new class A shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, to be issued with a share premium in an aggregate amount of eight hundred thirty six thousand six hundred nineteen euro (EUR 836,619.-) and to the one hundred twenty thousand (120,000) new class B shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, to be issued with a share premium in an aggregate amount of four hundred eighteen thousand three hundred nine euro and fifty cent (EUR 418,309.50)."

Fifth resolution

The shareholders resolved to accept said subscriptions and payments and to allot the new class A shares and the new class B shares according to the above mentioned subscriptions.

Sixth resolution

The shareholders resolved to amend the first paragraph of article 5 and the second paragraph of articles 27 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the above resolutions and the rights to be attached to the class A shares and the class B shares respectively.

As a result, the first paragraph of article 5 shall from now on read as follows:

"The issued share capital of the Company is set at eighteen thousand euro (EUR 18,000) divided into one million and two hundred thousand (1,200,000) class A shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, and six hundred thousand (600,000) class B shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all of which are fully paid up".

Further, the second paragraph of article 27 shall from now on be replaced by the following:

"After the allocation to the Legal Reserve, the shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium, to the shareholders.

In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and available reserves derived from retained earnings, including any share premium, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- first, the holders of class A shares shall be entitled to receive cumulative dividend distributions in an amount of ten per cent (10%) per annum of the subscription price of the class A shares, consisting of their nominal value and any payment of share premium thereon, then,

- all the remainder of the net profits (once all distributions on the class A shares have been made) shall be distributed among the shareholders and each share of each class shall entitle to the same proportion in such distributions."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at five thousand three hundred euro (EUR 5,300.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of inconsistencies between the English and the French texts, the English text will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing parties, who is known to the notary by his or her surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-huit août,

par devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, momentanément absent, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte.

A comparu:

Langley LuxCo 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), dont le siège social est au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg en date du 19 juin 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1920 du 8 août 2013 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178308 (l'«Associé Fondateur»),

représentée par Maître Manfred Müller, avocat, résidant à Luxembourg,
en vertu d'une procuration donnée en date du 27 et 28 août 2013.

Ladite procuration sera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

L'Associé Fondateur a demandé au notaire soussigné d'acter que l'Associé Fondateur est l'associé unique de Langley ColInvest S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), avec siège social au 26-28, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), constituée suivant acte de Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg en date du 19 juin 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2043 en date du 22 août 2013 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178374. Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

L'Associé Fondateur, représenté comme mentionné ci-dessus reconnaît être pleinement informé des décisions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Création de deux nouvelles catégories de parts sociales, les parts sociales de catégorie A et les parts sociales de catégorie B, et re-dénomination de huit cent trente-trois mille quatre cents (833.400) des parts sociales existantes en huit cent trente-trois mille quatre cents (833.400) parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et re-dénomination de quatre cent seize mille six cents (416.600) des parts sociales existantes en quatre cent seize mille six cents (416.600) parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

2 Augmentation du capital social de la Société à concurrence de cinq mille cinq cents euros (EUR 5.500,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à dix-huit mille euros (EUR 18.000,-).

3 Émission de trois cent soixante-six mille six cent (366.600) nouvelles parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales de catégorie A existantes.

4 Émission de cent quatre-vingt-trois mille quatre cents (183.400) nouvelles parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales de catégorie B existantes.

5 Acceptation de la souscription par l'Associé Fondateur de cent vingt-six mille six cents (126.600) de ces nouvelles parts sociales de catégorie A, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de deux millions quatre cent vingt-huit mille quatre cent quarante-sept euros et vingt centimes (EUR 2.428.447,20) qui sera exclusivement attachée aux parts sociales de catégorie A, et de soixante-trois mille quatre cents (63.400) de ces nouvelles parts sociales de catégorie B, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de un million deux cent quatorze mille deux cent

vingt-deux euros et soixante centimes (EUR 1.214.222,60) qui sera exclusivement attachée aux parts sociales de catégorie B et libération intégrale par un apport en nature.

6 Acceptation de la souscription par Triton Luxembourg GP Langley S.C.A., une société en commandite par actions régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social est au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179542, de deux cent quarante mille (240.000) de ces nouvelles parts sociales de catégorie A, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de huit cent trente-six mille six cent dix-neuf euros (EUR 836.619,-) qui sera exclusivement attachée aux parts sociales de catégorie A, et de cent vingt mille (120.000) de ces nouvelles parts sociales de catégorie B, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de quatre cent dix-huit mille trois cent neuf euros et cinquante centimes (EUR 418.309,50) qui sera exclusivement attachée aux parts sociales de catégorie B et libération intégrale par un apport en nature.

7 Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

8 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Fondateur a décidé de créer deux nouvelles catégories de parts sociales, les parts sociales de catégorie A et les parts sociales de catégorie B, et de re-dénommer huit cent trente-trois mille quatre cents (833.400) des parts sociales existantes en huit cent trente-trois mille quatre cents (833.400) parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de re-dénommer quatre cent seize mille six cents (416.600) des parts sociales existantes en quatre cent seize mille six cents (416.600) parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Fondateur a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cinq mille cinq cents euros (EUR 5.500,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à dix-huit mille euros (EUR 18.000,-).

Troisième résolution

L'Associé Fondateur a décidé d'émettre trois cent soixante-six mille six cents (366.600) nouvelles parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales de catégorie A existantes.

Quatrième résolution

L'Associé Fondateur a décidé d'émettre cent quatre-vingt-trois mille quatre cents (183.400) nouvelles parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales de catégorie B existantes.

Souscription - Paiement

(1) L'Associé Fondateur, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à cent vingt-six mille six cents (126.600) des nouvelles parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale d'un centime d'euros (EUR 0,01) chacune, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de deux millions quatre cent vingt-huit mille quatre cent quarante-sept euros et vingt centimes (EUR 2.428.447,20) qui sera exclusivement attachée aux parts sociales de catégorie A, et à soixante-trois mille quatre cents (63.400) des nouvelles parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale d'un centime d'euros (EUR 0,01) chacune, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total d'un million deux cent quatorze mille deux cent vingt-deux euros et soixante centimes (EUR 1.214.222,60) qui sera exclusivement attachée aux parts sociales de catégorie B, et libérer intégralement ces parts sociales de catégorie A et de catégorie B souscrites par un apport en nature consistant en une créance Apport 1»).

L'Apport 1 représente un montant total de trois millions six cent quarante-quatre mille cinq cent soixante-neuf euros et quatre-vingt centimes (EUR 3.644.569,80, équivalant à DKK 27.178.000,- à un taux de change de 1 EUR = 7,4571 DKK).

La preuve par l'Associé Fondateur de la propriété de l'Apport 1 a été rapportée au notaire soussigné.

L'Associé Fondateur a déclaré encore que l'Apport 1 est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport 1 à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport 1 à la Société.

L'Associé Fondateur a déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport 1 est décrit et évalué (le «Rapport 1»).

Les conclusions du Rapport 1 sont les suivantes:

«Sur base de notre méthode d'évaluation, nous n'avons pas d'observation à mentionner sur la valeur de l'Apport qui correspond au moins en nombre et valeur nominale aux cent vingt-six mille six cents (126.600) nouvelles parts sociales

de catégorie A, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (EUR 0.01) chacune, à émettre avec une prime d'émission d'un montant total de deux millions quatre cent vingt-huit mille quatre cent quarante-sept euros et vingt centimes (EUR 2.428.447,20), et aux soixante-trois mille quatre cents (63.400) nouvelles parts sociales de catégorie B, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (EUR 0.01) chacune, à émettre avec une prime d'émission d'un montant total d'un million deux cent quatorze mille deux cent vingt-deux euros et soixante centimes (EUR 1.214.222,60).»

(2) A alors comparu Triton Luxembourg GP Langley S.C.A., une société en commandite par actions régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social est au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179542 (le «Souscripteur»),

représentée par Maître Manfred Müller, prénommé,

en vertu d'une procuration donnée en date du 27 and 28 août 2013.

Ladite procuration sera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

Le Souscripteur déclare souscrire à deux cent quarante mille (240.000) des nouvelles parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale d'un centime d'euros (EUR 0.01) chacune, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de huit cent trente-six mille six cent dix-neuf euros (EUR 836.619,-) qui sera exclusivement attachée aux parts sociales de catégorie A, et à cent vingt mille (120.000) des nouvelles parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale d'un centime d'euros (EUR 0.01) chacune, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de quatre cent dix-huit mille trois cent neuf euros et cinquante centimes (EUR 418.309,50) qui sera exclusivement attachée aux parts sociales de catégorie B, et libérer intégralement ces parts sociales de catégorie A et de catégorie B souscrites par un apport en nature consistant en une créance Apport 2»).

L'Apport 2 représente un montant total d'un million deux cent cinquante-huit mille cinq cent vingt-huit euros et cinquante centimes (EUR 1.258.528,50 équivalant à DKK 9.385.000,- à un taux de change de 1 EUR = 7,4571 DKK).

La preuve par le Souscripteur de la propriété de l'Apport 2 a été rapportée au notaire soussigné.

Le Souscripteur a déclaré encore que l'Apport 2 est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport 2 à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport 2 à la Société.

Le Souscripteur a déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport 2 est décrit et évalué (le «Rapport 2»).

Les conclusions du Rapport 2 sont les suivantes:

«Sur base de notre méthode d'évaluation, nous n'avons pas d'observation à mentionner sur la valeur de l'Apport qui correspond au moins en nombre et valeur nominale aux deux cent quarante mille (240.000) nouvelles parts sociales de catégorie A, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (EUR 0.01) chacune, à émettre avec une prime d'émission d'un montant total de huit cent trente-six mille six cent dix-neuf euros (EUR 836.619,-), et aux cent vingt mille (120.000) nouvelles parts sociales de catégorie B, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (EUR 0.01) chacune, à émettre avec une prime d'émission d'un montant total de quatre cent dix-huit mille trois cent neuf euros et cinquante centimes (EUR 418.309,50).»

Cinquième résolution

Les associés ont décidé d'accepter lesdites souscriptions et lesdits paiements et d'émettre les nouvelles parts sociales de catégorie A et de catégorie B conformément aux souscriptions ci-dessus mentionnées.

Sixième résolution

Les associés ont décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 et le deuxième paragraphe de l'article 27 des statuts de la Société, pour refléter les résolutions ci-dessus et les droits attachés aux parts sociales de catégorie A et aux parts sociales de catégorie B respectivement.

Le premier paragraphe de l'article 5 sera dorénavant rédigé comme suit:

«Le capital émis de la Société est fixé à dix-huit mille euros (EUR 18.000,-) divisé en un million deux cent mille (1.200.000) parts sociales de catégorie A ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et six cent mille (600.000) parts sociales de catégorie B ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.»

En outre, le deuxième paragraphe de l'article 27 sera dorénavant remplacé par ce qui suit:

«Après affectation à la Réserve Légale, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux associés.

Chaque année où la Société décide de procéder à des distributions de dividendes, à partir des bénéfices nets et des réserves disponibles issues de bénéfices non distribués, incluant toute prime d'émission, le montant attribuable à cet effet sera distribué suivant l'ordre de priorité suivant:

- tout d'abord, les propriétaires de parts sociales de catégorie A auront droit à une distribution de dividende cumulatif de dix pour cent (10 %) par année du prix de souscription des parts sociales de catégorie A, consistant en leur valeur nominale et tout paiement d'une prime d'émission sur celles-ci; puis

- l'intégralité du solde des bénéfices nets (dès lors que toutes les distributions de dividendes dues au titre des parts sociales de catégorie A ont été réalisées) sera distribué parmi les associés et chaque part sociale de chaque catégorie donnant droit à une même proportion dans ces distributions.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de l'augmentation de capital ci-dessus sont estimés à environ cinq mille trois cents euros (EUR 5.300,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire des comparantes ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande au même mandataire, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes ci-avant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Müller, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 29 août 2013. REM/2013/1542. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur ff. (signé): L. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 26 septembre 2013.

Référence de publication: 2013135506/345.

(130165147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2013.

Langley Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 176.676.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-eighth day of August,

before us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present deed.

There appeared:

Langley ColInvest S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg of 19 June 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2043 of 22 August 2013 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 178374 (the "Shareholder")

hereby represented by Me Manfred Müller, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 27 August 2013.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholder requested the undersigned notary to document that the Shareholder is the sole shareholder of Langley LuxCo 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having been incorporated following a deed of Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg dated 15 April 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1366 of 10 June 2013 and registered under its former company name Steam LuxCo S.à r.l. with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 176676 (the "Company"). The articles of incorporation have been amended following a notarial deed of Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg dated 19 June 2013, which was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2038 of 22 August 2013.

The Shareholder, represented as above mentioned, declaring to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of one euro cent (EUR 0.01) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to twelve thousand five hundred euro and one cent (EUR 12,500.01).

2 To issue one (1) new share with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01), having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for the new share, with payment of a share premium in a total amount of thirty million four hundred seventy-nine thousand eight hundred and fifty-seven euro and nineteen cent (EUR 30,479,857.19) by the Shareholder and to accept full payment in kind.

4 To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

5 Miscellaneous.

requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of one euro cent (EUR 0.01) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to twelve thousand five hundred euro and one cent (EUR 12,500.01).

Second resolution

The Shareholder resolved to issue one (1) new share with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01), having the same rights and privileges as the existing shares.

Subscription - Payment

The Shareholder, represented as stated above, declared to subscribe for one (1) new share with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01), with payment of a share premium of thirty million four hundred seventy-nine thousand eight hundred and fifty-seven euro and nineteen cent (EUR 30,479,857.19) and to make payment in full for such new share by a contribution in kind consisting of a receivable (the "Contribution").

The Contribution represents a value in an aggregate amount of thirty million four hundred seventy-nine thousand eight hundred and fifty-seven euro and twenty cent (EUR 30,479,857.20), corresponding to DKK 227,292,000.- at an exchange rate of 1 EUR = 7.4571 DKK.

Proof of the ownership by the Shareholder of the Contribution has been given to the undersigned notary.

The Shareholder declared that the Contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

The Shareholder further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution is described and valued (the "Report").

The conclusions of the Report read as follows:

"Based on our valuation methodology, we have no observation to mention on the value of the Contribution in Kind which corresponds at least in number and nominal value to the one new share, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01), to be issued with a share premium in an aggregate amount of thirty million four hundred seventy-nine thousand eight hundred and fifty-seven euro and nineteen cent (EUR 30,479,857.19)."

Third resolution

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the one (1) new share according to the above mentioned subscription.

Fourth resolution

The Shareholder resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions.

As a result, the first paragraph of article 5 shall from now on read as follows:

"The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro and one cent (EUR 12,500.01) divided into one million two hundred fifty thousand one (1,250,001) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all of which are fully paid up".

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at six thousand five hundred euro (EUR 6,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-huit août,

par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, momentanément absent, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte.

A comparu:

Langley ColInvest S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), dont le siège social est au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg en date du 19 juin 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2043 du 22 août 2013 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178374 (l'«Associé»),

représentée par Maître Manfred Müller, avocat, résidant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée en date du 27 août 2013.

Lesdites procurations seront annexées au présent acte à des fins d'enregistrement.

L'Associé a demandé au notaire soussigné d'acter que l'Associé est l'associé unique de Langley LuxCo 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), avec siège social au 26-28, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), constituée suivant acte de Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg en date du 15 avril 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1366 en date du 10 juin 2013 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous sa dénomination précédente Steam LuxCo S.à r.l. sous le numéro B 176676. Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte de Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg en date du 19 juin 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2038 en date du 22 août 2013.

L'Associé, représenté comme mentionné ci-dessus reconnaît être pleinement informé des décisions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un centime d'euro (EUR 0,01) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à douze mille cinq cents euros et un centime (EUR 12.500,01).

2 Emission d'une (1) part sociale nouvelle d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription de cette nouvelle part sociale, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de trente millions quatre cent soixante-dix-neuf mille huit cent cinquante-sept euros et dix-neuf centimes (EUR 30.479.857,19) par l'Associé et libération intégrale par un apport en nature.

4 Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

5 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un centime d'euro (EUR 0.01) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à douze mille cinq cents euros et un centime (EUR 12.500,01).

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre une (1) part sociale nouvelle d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

L'Associé, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à une (1) part sociale nouvelle d'une valeur nominale d'un centime d'euros (EUR 0.01), avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de trente millions quatre cent soixante-dix-neuf mille huit cent cinquante-sept euros et dix-neuf centimes (EUR 30.479.857,19) et libérer intégralement cette part sociale souscrite par un apport en nature consistant en une créance (l'«Apport»)

L'Apport représente un montant total de trente millions quatre cent soixante-dix-neuf mille huit cent cinquante-sept euros et vingt centimes (EUR 30.479.857,20 équivalant à DKK 227.292.000,- à un taux de change de 1 EUR = 7.4571).

La preuve par l'Associé de la propriété de l'Apport a été rapportée au notaire soussigné.

L'Associé a déclaré encore que l'Apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

L'Associé a déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport est décrit et évalué (le «Rapport»).

Les conclusions du Rapport sont les suivantes:

«Sur base de notre méthode d'évaluation, nous n'avons pas d'observation à mentionner sur la valeur de l'Apport qui correspond au moins en nombre et valeur nominale à une part sociale nouvelle, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), à émettre avec une prime d'émission d'un montant total de trente millions quatre cent soixante dix-neuf mille huit cent cinquante-sept euros et dix-neuf centimes (EUR 30.479.857,19).»

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre la part sociale nouvelle conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus.

Le premier paragraphe de l'article 5 sera dorénavant rédigé comme suit:

"Le capital émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros et un centime (EUR 12.500,01) divisé en un million deux cent cinquante mille et une (1.250.001) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de l'augmentation de capital ci-dessus sont estimés à environ six mille cinq cents euros (EUR 6.500,-).

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande au même mandataire, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante ci-avant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Müller, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 29 août 2013. REM/2013/1541. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): L. SCHLINK.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 26 septembre 2013.

Référence de publication: 2013135507/180.

(130165067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2013.

**Schreiner Posch S.A., Société Anonyme,
(anc. PP-Management S.A.).**

Siège social: L-9772 Tratten, Maison 17.

R.C.S. Luxembourg B 160.346.

Im Jahre zweitausenddreizehn, den sechzehnten September.

Vor dem unterzeichnen Notar Pierre PROBST, mit dem Amtssitz in Ettelbruck.

Versammelte sich die außergewöhnliche Generalversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft " PP-Management S.A." mit Sitz in L-9772 Tratten, Haus 17,

eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg Sektion B unter Nummer 160.346, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 31. März 2011, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1477 vom 5. Juli 2011.

Die Versammlung wurde eröffnet um 16.00 Uhr und fand statt unter dem Vorsitz von Herrn Patrick POSCH, geboren zu Malmedy (Belgien) am 29. April 1974 (Matrikel 1974 04 29 097), wohnhaft zu L-9772 Tratten, Haus 16.

Die Gesellschafterversammlung verzichtet einstimmig auf die Berufung eines Sekretärs und eines Stimmzählers.

Der Präsident erklärte und bat sodann den amtierenden Notar zu beurkunden dass:

I. Die erschienenen oder vertretenen Aktionäre der Aktiengesellschaft sowie die Anzahl der von ihnen gehaltenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste angeführt sind, welche nach gehöriger „ne varietur“ Paraphierung durch den Präsidenten und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

II. Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, dass die 310 bestehenden Aktien, welche das gesamte Gesellschaftskapital darstellen, in gegenwärtiger außerordentlichen Generalversammlung zugegen oder vertreten sind, und die Versammlung somit rechtmäßig über sämtliche Punkte der Tagesordnung entscheiden kann.

III. Die Tagesordnung gegenwärtiger Versammlung begreift nachfolgende Punkte:

1. Änderung der Gesellschaftsbezeichnung in „Schreiner Posch S.A.“ und Abänderung von Artikel 1 der Satzungen;

2. Anpassung des Gesellschaftsgegenstandes, und Abänderung von Artikel 4 der Gesellschaftssatzungen;

2. Rücktritt von Frau Ajna POSCH, geborene SABOTIC, als Verwaltungsratsmitglied.

3. Ernennung eines Verwaltungsratsmitgliedes und zwar Herr Ejup MURTEZI, geboren in Mucibaba (Montenegro) am 25. September 1968 (Matrikel 1968 09 25 317), beruflich wohnhaft in L-9772 Tratten, Haus 17.

Sein Mandat endet nach sechs Jahren von heute an gerechnet.

Nachdem vorstehende Punkte von der Versammlung gutgeheißen wurden, wurden folgende Beschlüsse einstimmig gefasst:

Erster Beschluss.

Die Versammlung beschließt den Gesellschaftsnamen in „Schreiner Posch S.A.“ abzuändern und in diesem Sinne wird Artikel 1 der Satzungen abgeändert, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

„ **Art. 1. §1.** Zwischen der Vertragspartei und allen Personen welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung „Schreiner Posch S.A.“ gegründet.

Zweiter Beschluss.

Die Versammlung beschließt den Gesellschaftszweck zu ändern und Artikel 4 der Satzungen folgenden Wortlaut zu geben:

„ **Art. 4.** Der Zweck der Gesellschaft, ist die Schreinerei, Dachdeckerei, Zimmerei sowie der Hoch- und Tiefbau und alle damit verbundenen und angrenzenden Gewerbe.

Zweck der Gesellschaft ist des Weiteren die Beteiligung, jedweder Art, an anderen Gesellschaften mit Sitz im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland, die Kontrolle und Verwaltung dieser Beteiligungen, sowie deren Verwertung.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Festübernahme, Kaufoption, Kauf oder jede andere Transaktion oder Maßnahme. Sie kann diese Wertpapiere durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder auf jede andere Art und Weise veräußern. Sie kann sich an der Gründung, Entwicklung und Kontrolle von Gesellschaften und Unternehmen beteiligen und diese unterstützen.

Die Gesellschaft kann Mobilien und Immobilien erwerben, veräußern, vermieten und verwerten.

Die Gesellschaft kann auch Patente, Warenzeichen, Lizenzen und andere Rechte erwerben, veräußern und verwerten.

Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen, sowie den Gesellschaften und Unternehmen an welchen sie sich beteiligt, Anleihen, Vorschüsse und Garantien bewilligen.

Die Gesellschaft kann im Allgemeinen alle kaufmännischen, finanziellen und industriellen Tätigkeiten ausüben, die mittelbar oder unmittelbar in Bezug zum Gesellschaftsgegenstand stehen oder die zur Verwirklichung des Gegenstandes beitragen könnten. Sie kann ihren Gegenstand auf alle Arten und gemäß den Modalitäten verwirklichen, die ihr als geeignet erscheinen.

Dritter Beschluss.

Die Versammlung beschließt den Rücktritt des Verwaltungsratsmitgliedes, Frau Ajna POSCH, geborene SABOTIC, anzunehmen und erteilt derselben Entlastung für die Ausübung ihres Mandates.

Vierter Beschluss.

Die Versammlung beschließt, Herr Ejup MURTEZI, geboren in Mucibaba (Montenegro) am 25. September 1968 (Matrikel 1968 09 25 317), beruflich wohnhaft in L-9772 Tratten, Haus 17, als neues Verwaltungsratsmitglied zu ernennen. Sein Mandat endet nach sechs Jahren von heute an gerechnet.

133677

Kosten

Die Kosten, Gebühren und jedwede Auslagen die der Gesellschaft auf Grund gegenwärtiger Urkunde erwachsen, werden geschätzt auf 650,00 €.

Erklärung

Der Gesellschafter erklärt, in Anwendung des Gesetzes vom 12. November 2004, in seiner nachträglich geänderten Fassung, der wirtschaftlich Berechtigte der Gesellschaft zu sein, die Gegenstand der vorliegenden Urkunde ist, und bescheinigt, dass die zur Einzahlung des Gesellschaftskapitals verwendeten Gelder/Güter/Rechte nicht aus Tätigkeiten stammen, die eine Straftat im Sinne von Artikel 506-1 des Strafgesetzbuches und 8-1 des geänderten Gesetzes vom 19. Februar 1973 über den Verkauf von Arzneimitteln und die Bekämpfung der Drogenabhängigkeit (Geldwäsche) oder von Terrorismusakten im Sinne von Artikel 135-1 des Strafgesetzbuches (Terrorismusfinanzierung) darstellen, bzw. dass die Gesellschaft keine solchen Tätigkeiten betreibt (betreiben wird).

Worüber Urkunde, Aufgenommen Ettelbruck, in der Amtsstube, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung des Vorstehenden an den Anwesenden, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen sowie Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Patrick POSCH, Pierre PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 18 septembre 2013. Relation: DIE/2013/11362. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€

Le Receveur pd (signé): Recken.

FUER GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf Begeh und zum Zwecke der Veröffentlichung im Memorial erteilt.

Ettelbruck, den 27. September 2013.

Référence de publication: 2013136316/85.

(130166026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

McWane Luxembourg Solberg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 855.885,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 158.876.

In the year two thousand and thirteenth, on the twenty-eighth day of August.

Before Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

McWane Luxembourg Holdings, S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 157.860 (the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record as follows:

I.- The appearing party is the sole shareholder of "McWane Luxembourg Solberg, S.à r.l.", a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 158.876 (the "Company"). The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a notarial deed of the undersigned on 28 February 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1036 dated 23 April 2012.

II.- That the 848,385 (eight hundred forty-three thousand three hundred eighty-five) shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right;
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 7,500 (seven thousand five hundred United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 848,385 (eight hundred forty-eight thousand three hundred

eighty-five United States Dollars) to USD 855,885 (eight hundred fifty-five thousand eight hundred eighty-five United States Dollars) by the issue of 7,500 (seven thousand five hundred) new shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, subject to the payment of a global share premium amounting to USD 67,500 (sixty-seven thousand five hundred United States Dollars) payable on the share premium account of the Company, out of which an amount of USD 750 (seven hundred fifty United States Dollars) shall be allocated to the legal reserve, the whole to be fully paid up through a contribution in cash;

3. Subscription and payment by McWane Luxembourg Holdings, S.à r.l. of all the new shares by way of a contribution in cash;

4. New composition of the shareholding of the Company;

5. Subsequent amendment of the first paragraph of article 8 of the articles of association of the Company; and

6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the sole shareholder of the Company, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is resolved that the Sole Shareholder waives his right to the prior notice of the current meeting; the Sole Shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution:

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 7,500 (seven thousand five hundred United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 848,385 (eight hundred forty-eight thousand three hundred eighty-five United States Dollars) to USD 855,885 (eight hundred fifty-five thousand eight hundred eighty-five United States Dollars) by the issue of 7,500 (seven thousand five hundred) new shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each (the "New Shares"), subject to the payment of a global share premium amounting to USD 67,500 (sixty-seven thousand five hundred United States Dollars) payable on the share premium account of the Company (the "Share Premium"), out of which an amount of USD 750 (seven hundred fifty United States Dollars) shall be allocated to the legal reserve, the whole to be fully paid up through a contribution in cash by the Sole Shareholder of a global amount of USD 75,000 (seventy-five thousand United States Dollars) (the "Contribution").

Third resolution:

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Sole Shareholder of the New Shares and the payment of the Share Premium through the Contribution.

Evidence of the Contribution's existence

A proof of the Contribution has been given.

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the shareholding of the Company is now composed of:

- McWane Luxembourg Holdings, S.a r.l.: 855,885 (eight hundred fifty-five thousand eight hundred eighty-five) shares.

The notary acts that all the shares mentioned above, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on the resolution to be taken below.

Fifth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, it is resolved to amend the first paragraph of article 8 of the Company's articles of association so that to read as follows:

" **Art. 8.** The capital is set at USD 855,885 (eight hundred fifty-five thousand eight hundred eighty-five United States Dollars) divided into 855,885 (eight hundred fifty-five thousand eight hundred eighty-five) shares of USD 1.00 (one United States Dollar) each."

No other amendment is to be made to this article.

Estimate of Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about one thousand eight hundred euro (EUR 1,800.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-huitième jour d'août.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire public établi à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

McWane Luxembourg Holdings, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157.860 (l'«Associé Unique»),

ici dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, résidant professionnellement au 5, rue Zénon Bernard, 4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration ayant été donnée «ne varietur» par le mandataire, agissant au nom de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme déclaré ci-dessus, a requis du notaire soussigné d'acter comme suit:

I.- La partie comparante est l'associé unique de «McWane Luxembourg Solberg, S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158.876 (la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du notaire soussigné du 28 février 2012, publié auprès du Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1036 du 23 avril 2012.

II.- Que les 848,385 (huit cent quarante-huit mille trois cent quatre-vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique reconnaît expressément avoir été préalablement dûment informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 7.500 USD (sept mille cinq cent dollars américains) afin de le porter de son montant actuel de 848.385 USD (huit cent quarante-huit mille trois cent quatre-vingt-cinq dollars américains) à un nouveau montant de 855.885 USD (huit cent cinquante-cinq mille huit cent quatre-vingt-cinq dollars américains) par l'émission de 7.500 (sept mille cinq cents) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission globale d'un montant de 67.500 USD (soixante-sept mille cinq cent dollars américains) payable sur le compte de prime d'émission de la Société, duquel un montant de 750 USD (sept cent cinquante dollars américains) sera alloué à la réserve légale, la totalité devant être payée par un apport en numéraire;

3. Souscription et paiement par McWane Luxembourg Holdings, S.à r.l. de toutes les nouvelles parts sociales par voie d'apport en numéraire;

4. Nouvelle composition de l'actionariat de la Société;

5. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société; et

6. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associé Unique de la Société, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution:

Il est décidé que l'Associé Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée; l'Associé Unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation pertinente a été mise à la disposition de l'Associé Unique dans un délai suffisant pour lui permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 7.500 USD (sept mille cinq cent dollars américains), afin de le porter de son montant actuel de 848.385 USD (huit cent quarante-huit mille trois cent quatre-

vingt-cinq dollars américains) à 855.885 USD (huit cent cinquante-cinq mille huit cent quatre-vingt-cinq dollars américains) par l'émission de 7.500 (sept mille cinq cents) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune (les «Nouvelles Parts»), moyennant le paiement d'une prime d'émission globale d'un montant de 67.500 USD (soixante-sept mille cinq cent dollars américains) payable sur le compte de prime d'émission de la Société (la «Prime d'Emission»), duquel un montant de 750 USD (sept cent cinquante dollars américains) sera alloué à la réserve légale, la totalité devant être payée par un apport en numéraire de l'Associé Unique de 75.000 USD (soixante-quinze mille dollars américains) (l'«Apport»).

Troisième résolution:

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par l'Associé Unique des Nouvelles Parts Sociales et le paiement de la Prime d'Emission au moyen de l'Apport.

Preuve de l'existence de l'Apport

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée.

Quatrième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, l'actionnariat de la Société est désormais réparti comme suit:

McWane Luxembourg Holdings, S.à r.l.: 855.885 (huit cent cinquante-cinq mille huit cent quatre-vingt-cinq) parts sociales.

Le notaire acte que toutes les parts sociales mentionnées ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement décider de résolution à prendre ci-dessous.

Cinquième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, et l'Apport ayant été entièrement réalisé, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social est fixé à 855.885 USD (huit cent cinquante-cinq mille huit cent quatre-vingt-cinq dollars américains) divisé en 855.885 (huit cent cinquante-cinq mille huit cent quatre-vingt-cinq) parts sociales de 1.00 USD (un dollar américain) chacune.»

Aucune autre modification n'a été apportée à cet article.

Estimation des coûts

Les coûts, frais, taxes et charges, de quelque type que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec cette augmentation de capital, ont été estimés à environ mille huit cent euros (EUR 1.800,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette au jour indiqué en tête du présent document.

Lecture ayant été faite de ce document au comparant, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte notarié.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande du comparant à l'assemblée, le présent acte notarié est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande du comparant, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 06 septembre 2013. Relation: EAC/2013/11544.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013135557/183.

(130164885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2013.

Moreno Broadcasting Logistics S. à r.l, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6171 Godbrange, 6, Op der Haerdchen.

R.C.S. Luxembourg B 118.006.

Le Bilan RECTIFICATIF au 31 décembre 2012 Remplaçant le bilan déposé le 09/09/2013 L130154845 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013136968/11.

(130167022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.